

**Thématique d'étude 2018 de
l'Union Lémanique des Chambres d'Agriculture**

L'agriculture urbaine, une opportunité pour les politiques publiques,
une nécessité pour les exploitations enclavées par la ville



L'agriculture urbaine, une opportunité de développer une ville viable

A l'échelle mondiale, plus d'un homme sur deux vit en ville alors qu'en 1900 il n'y en avait qu'un sur dix. L'explosion démographique mondiale s'accompagne d'une urbanisation galopante dont les perspectives prévoient qu'en 2030, l'effectif de la population urbaine devrait atteindre 5 milliards, soit autant que la population mondiale en 1987¹. Face à l'accroissement des villes, de nombreuses réflexions et documentations sont portées sur la notion de la ville viable à laquelle l'agriculture urbaine est souvent associée comme piste et solution. En effet, la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine présente l'opportunité de mettre en œuvre au sein d'une activité diverses politiques publiques en lien avec le développement durable, allant du verdissement de la ville à la création de liens sociaux en passant par la sécurité alimentaire et l'écoulement des produits agricoles régionaux². Elle se développe ainsi sous de multiples formes au sein des villes allant du jardinage individuel à la production agricole intensive souvent sur la base d'impulsions politiques saisissant l'opportunité de cette activité pour développer durablement l'extension des villes. Quels conseils aux élus peuvent-être tirés des expériences retenues par cette étude pour mettre en œuvre l'agriculture urbaine au sein de leur ville ?

[Référence : Fiche 1 : conseils aux élus en matière d'agriculture urbaine](#)

¹ La moitié de la population mondiale vit en ville de Jacques Véron, Population & Sociétés n° 435, juin 2007 – Bulletin mensuel d'information de l'Institut national d'études démographiques

² Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires de Wegmuller et Duchemin, 2010

L'agriculture urbaine, une opportunité pour les politiques publiques mais une nécessité pour les agriculteurs encerclés par la ville

Les régions de l'arc lémanique sont particulièrement concernées par l'accroissement démographique. A titre d'exemple, la Haute-Savoie est le deuxième département de France après la Guyane avec la plus forte évolution annuelle de sa population évaluée à 1.5% d'habitants supplémentaire par année pour une moyenne nationale située à 0.5%³.

L'accueil de ces nouveaux résidents nécessite le développement de multiples infrastructures telles que les routes, les habitats, les lieux de travail, les parcs qui se matérialise à travers divers projets urbains. Ces derniers se développent la plupart du temps au détriment des surfaces agricoles utiles (SAU) nécessaires aux agriculteurs pour pratiquer leur métier. L'urbanisation de l'arc lémanique exerce ainsi, et particulièrement en Haute-Savoie, une forte pression sur l'agriculture qui chaque année perd plus de 2'000 ha de SAU, résultat équivalent à la perte de SAU à l'échelle de la Suisse. Le constat est conséquent pour l'agriculture de la région vu que plus de 650 exploitations cessent leur activité chaque année et à un tel rythme la Haute-Savoie ne disposera plus de SAU dans moins de 100 ans.

Ainsi, de plus en plus d'exploitations se trouvent aujourd'hui enclavées par la ville avec de moins en moins de surface de production. Se questionner et conseiller l'orientation de ces exploitations pour saisir l'opportunité d'être proche ou dans la ville apparait une nécessité pour assurer leur maintien. S'orienter vers l'agriculture urbaine apparait être une piste intéressante, voire nécessaire, pour ces exploitations.

[Référence : Fiche 2 : conseils aux exploitants en matière d'agriculture urbaine](#)

³ Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale : données 2010-2015

Structure du document

L'étude comporte différentes sections indépendantes les unes des autres. Les fiches conseils résument et synthétisent l'information récoltée et constituent le travail d'analyse de cette étude. Des liens sont proposés pour renvoyer le lecteur aux annexes et aux exemples de cas pour détailler l'information soulevée.

Table des matières

Fiche 1 : Conseils aux élus en matière d'agriculture urbaine.....	5
Fiche 2 : Conseils aux agriculteurs en matière d'agriculture urbaine	11
Typologie et inventaire de l'agriculture urbaine professionnelle de l'arc lémanique	17
Définition.....	17
L'agriculture urbaine proche de la profession agricole.....	18
Les multiples fonctions de l'agriculture urbaine	20
Inventaire des cas d'agriculture urbaine professionnelle recensés sur l'arc lémanique	21
Genève.....	22
Vaud.....	26
Savoie Mont-Blanc.....	29
Expériences d'agriculture urbaine investiguées pour en retirer les enseignements.....	34
La ferme de Budé : modèle de la Ferme urbaine Genevoise (Genève)	34
SCRL Vert d'Iris : ferme urbaine aquaponie (Bruxelles)	40
The Urban Homestead : ferme urbaine familiale permaculture (Californie).....	45
La Recyclerie : ferme urbaine axée sur l'éco-responsabilité (Paris).....	49
Ferme de Rovéréaz : ferme urbaine publique (Lausanne).....	53
Les Fermes LUFA : fermes urbaines complémentées par un marché fermier en ligne (Montréal)..	57
Ferme de l'Abbé Rozier : formation et réinsertion sociale (Ecully FR).....	63
Jardins de la Montagne verte : ferme urbaine de réinsertion sociale (Strasbourg)	67
Ferme de la Caverne : ferme sous terre (Paris).....	71
Peas&Love : ferme de prestation (Bruxelles).....	75
Exploitation agricole de Sauvabelin : entretien des espaces verts par du bétail (Lausanne)	79
Les Bergers Urbains : entretien des espaces verts par du bétail (Paris)	82

Fiche 1 : Conseils aux élus en matière d'agriculture urbaine

En réponse à l'augmentation de la population et à l'accroissement des villes et les conséquences sur les pertes de surfaces de production agricole et la disparition des exploitations, l'agriculture urbaine apparaît être une piste pour concilier ville durable et valorisation de l'agriculture. Quels conseils aux élus peuvent être tirés des expériences retenues par cette étude pour mettre en œuvre l'agriculture urbaine au sein de leur ville ?

Les constats :

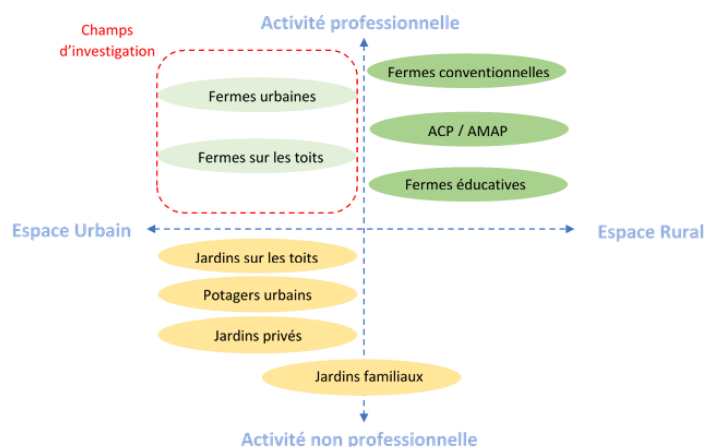
- ➔ En 2007 plus d'un homme sur 2 vit en ville à travers le monde,
- ➔ La démographie de la Haute-Savoie et du canton de Vaud a le 2^{ème} plus fort taux d'évolution de la population de leur pays,
- ➔ 2'295 ha de surface agricole utile disparaît chaque année sur le territoire du conseil du Léman dont plus de la moitié au sein de la Haute-Savoie,
- ➔ 37% des exploitations agricoles ont cessé leur activité entre 2000 et 2010, correspondant à 656 exploitants de moins chaque année,
- ➔ L'agriculture urbaine émerge de plus en plus sous de multiples formes au sein des villes du monde et est illustrée comme action concrète pour un développement durable.

Données : [Tableau de l'évolution de la population, de la SAU et des exploitations par région](#)

Quelle est la forme d'agriculture urbaine qui concerne la profession agricole ?

Référence : [Typologie et inventaire de l'agriculture urbaine professionnelle de l'arc lémanique](#)

De par le monde, les projets de production de denrées alimentaires au sein des villes sont multiples et très variés. Du jardinage récréatif à l'agriculture commerciale professionnelle, du potager individuel privé à l'exploitation agricole collective, l'agriculture urbaine est étudiée sous ses multiples fonctions et possède presque autant de définitions que de personnes qui la pratiquent ou l'étudient. Cette étude s'intéresse à l'agriculture urbaine qui concerne la profession agricole, à savoir :



l'agriculture portée par des agriculteurs qui produisent des denrées alimentaires au sein du milieu urbain à des fins commerciales et professionnelles.

Quels enseignements sont à tirer des expériences analysées dans cette étude ?

Référence : [Expériences d'agriculture urbaine investiguées pour en retirer les enseignements](#)

Les enseignements sont décrits par fonctions attribuées à l'agriculture urbaine avec les intérêts et les freins identifiés pour développer une ville viable. Un résumé conseil synthétise chaque fonction.

Production alimentaire : qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain.

Les intérêts :

- Circuits ultra courts pour l'acheminement des produits agricoles diminuant les émissions de carbone,
- Produits frais pour la population urbaine,
- Diversification de la production agricole et des méthodes culturales en cherchant à intensifier les surfaces de production dans le respect de l'environnement et des traditions agricoles : anciennes variétés, culture verticale et bio-intensif ([Ferme de Budé](#) et [The Urban Homestead](#)),
- Permet de mettre à disposition des agriculteurs des surfaces jusqu'alors inutilisées par cette activité comme les toits ([Fermes LUFA](#)), les sous-sol ([Ferme de la Caverne](#)) ou encore les parcs ([Vert d'Iris](#)) et de proposer ainsi de nouvelles surfaces d'exploitation.

Les freins :

- Surfaces restreintes et peu fonctionnelles pour assurer une production significative pour nourrir la ville,
- Le coût de production est plus conséquent que la production péri-urbaine tout comme le coût d'aménagement des surfaces de production (fort investissement / m² productif),
- Des réglementations d'urbanismes non adaptées à la production agricole pour la mise en œuvre des projets ([Fermes LUFA](#), [Ferme de la Caverne](#)),
- Gestion des nuisances (visuelles, sonores, olfactives) à anticiper,
- Risque de pollution sur certaines zones jugées propices à l'agriculture urbaine (reconversion de terrains industriels).

Résumé conseil : La production alimentaire de l'agriculture urbaine identifiée à ce jour ne peut à elle seule répondre aux besoins alimentaires de la population urbaine. L'agriculture de campagne reste incontournable et toutes les productions ne sont pas transposables en milieu urbain. Différents projets à fort potentiel de production ([Fermes LUFA](#)) permettent d'augmenter significativement l'apport en produits alimentaires et ceci sans empiéter sur les terres arables. L'agriculture urbaine permet aussi le développement de surfaces d'exploitation pour les jeunes agriculteurs souhaitant se lancer dans le métier faute de le faire dans une campagne de plus en plus restreinte. Néanmoins, les coûts de production et la compatibilité aux normes d'urbanisme restent encore des freins pour leur développement. A cet égard, une réflexion doit être menée dans le cadre de l'élaboration des plans urbanistiques pour inclure les projets d'agriculture urbaine et non les limiter comme cela est le cas pour le développement d'infrastructures maraîchères aux abords des villages lors d'un PLU (FR) ou au sein d'un plan de site (GE).

Commercialisation : qui commercialise en circuits courts et vend dans bien des cas aussi des produits agricoles autres que ceux produits par l'exploitation (création de magasins de produits régionaux).

Les intérêts :

- Répond à la demande des citadins de manger local et d'avoir un contact direct avec les agriculteurs,
- Permet de valoriser la production agricole régionale à travers des circuits courts implantés proches des consommateurs,
- Développe une activité économique supplémentaire avec la création d'emplois,
- Rapprochement concret du lieu de production et du lieu de consommation : vitrine agricole commerciale, traçabilité, garantie, gain de crédibilité envers le consommateur.

Les freins :

- Contraintes liées à l'approvisionnement (place de livraison à prévoir, accessibilité souvent difficile),
- Contrainte propre à un commerce classique (besoin de stationnement et augmentation de l'affluence, coût des surfaces commerciales),
- Forte concurrence commerciale en milieu urbain,
- Coût des espaces commerciaux au centre-ville.

Résumé conseil : La commercialisation de produits autres que ceux cultivés sur l'exploitation est une composante importante de l'agriculture urbaine que l'on retrouve presque sur l'ensemble des cas analysés. Proches des consommateurs et disposant d'une image de producteur, les fermes urbaines sont de réels ambassadeurs des produits régionaux utiles à la production périurbaine pour un écoulement en circuit court. Néanmoins, leur localisation au centre-ville peut soulever des contraintes supplémentaires en matière d'approvisionnement contrairement à de la vente directe périphérique. De plus, la plupart du temps les espaces nécessaires pour l'activité commerciale sont mis à disposition par la collectivité publique ou loués sur une valeur agricole faute de dégager suffisamment de revenus pour une location commerciale classique en milieu urbain. Les pouvoirs publics, dans l'intérêt de promouvoir les produits de leur région, peuvent ainsi grandement contribuer à leur commercialisation en mettant à disposition des espaces dévolus pour cette activité à travers le développement d'une forme d'agriculture urbaine.

Sensibilisation, formation et réinsertion sociale : qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles (accueil de classes, programme de sensibilisation alimentaire) et qui offre un cadre pour la réinsertion sociale.

Les intérêts :

- Vitrine de l'agriculture où des liens se créent entre l'agriculture et les citadins renouant la ville à la campagne ([Ferme de Rovéréaz](#), [La recyclerie](#)),
- Opportunité de mettre en œuvre des programmes de sensibilisation sur l'alimentation ([Ferme de Budé](#)),
- Activités diversifiées, ressourçantes (travail de la terre) et souvent animées de valeurs rurales pour offrir un cadre propice à la réinsertion sociale ([Jardins de la Montagne verte](#), [Ferme de l'Abbé Rozier](#)),

- Proximité des structures potentiellement concernées et à même de créer des synergies (écoles, associations de quartier, écosystème associatif),
- Cadre propice à la formation (bénéfice des infrastructures urbaines : logement, transport) (Ferme de l'Abbé Rozier, [Vert d'Iris](#)).

Les freins :

- Décalage entre la vision de l'agriculture souvent bio, paysanne, à petite échelle, des fermiers urbains et celle de l'agriculture périurbaine, rationnelle, économique, et productive,
- Conciliation de la sensibilisation, de l'insertion et de la formation avec les impératifs économiques (production).

Résumé conseil : Portée par des valeurs rurales au sein d'un contexte urbain jouant le rôle de vitrine de l'agriculture, l'agriculture urbaine est un lieu propice pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de la campagne et de leur alimentation. Néanmoins, les valeurs agricoles portées par l'agriculture urbaine, qui se pratique à une petite échelle et orientée par les attentes des citoyens, peuvent être parfois décalées par rapport à une agriculture périurbaine, rationnelle, économique, et productive. Il apparaît ainsi important pour l'ensemble de l'agriculture de la région d'apporter un cadre de référence aux messages véhiculés au sein de l'agriculture urbaine.

Loisir : qui offre des activités de détente aux citoyens (accueil d'événements, cours de cuisine, espace public ouvert, restauration).

Les intérêts

- Permet d'animer de dynamique sociale des espaces en ville souvent abandonnés ou vides d'interactions ([la recyclerie](#), [Les bergers urbains](#)),
- Offre de loisir « nature » locale et « intramuros » pouvant profiter à une population non véhiculée,
- Créer un espace de mixité et de diversité du public autour de l'agriculture renforce la cohésion sociale et le partage.

Les freins

- Coûts des infrastructures (cheminement, aménagement paysager, cuisine, ...)
- Conciliation d'un espace de loisir avec un « outil de travail » (accueil et sécurité du public)

Résumé conseil : L'agriculture urbaine anime par des événements spécifiques mais aussi par une activité quotidienne (culture des champs, marché, restaurant) des espaces où les citoyens se rencontrent et viennent se détendre. Elle apporte un cadre et des savoir-faire campagnards en ville. Néanmoins, les aménagements de ces espaces ont des coûts conséquents souvent pris en charge par la collectivité vu leur dimension publique.

Aménagement : qui entretient et verdit les espaces urbains (prestation d'entretien des espaces verts)

Les intérêts

- Créer d'espaces verts qui biodiversifient les interstices de la ville et diminuent les îlots de chaleur,
- Occuper les espaces résiduels de la ville souvent abandonnés et sujets au vandalisme pour leur donner une affectation claire et contrôlée,

- Apporter une identité rurale au parc urbain rappelant l'histoire des lieux ([Ferme de Budé](#))
- Assurer l'entretien des espaces verts avec une activité agricole dégageant des retombées financières et diminuant ainsi les coûts en lien ([les bergers urbains](#), [Exploitation agricole de Sauvabelin](#))
- Répondre à certaines problématiques urbaines comme la gestion des déchets organiques (site de compostage et/ou site de méthanisation), maintien de zones tampon pour la gestion des eaux de pluies et inondations, potentiel d'isolation du bâti avec l'aménagement des toits ([Fermes LUFA](#))

Les freins

- L'agriculture urbaine doit saisir les interstices inconstructibles de la ville et non se développer au détriment du bâti au risque de reporter les besoins de l'urbanisation sur les terres agricoles en périphérie de la ville (risque de compétition entre agriculture urbaine et agriculture rurale),
- Réintégrer en ville des pratiques qui en ont été bannies tels que les pâturages, l'élevage, le compostage.

Résumé conseil : L'agriculture urbaine occupe des espaces souvent délaissés et résiduels. Leur donner une affectation claire permet de les valoriser et de les contrôler. Il apparaît important, pour l'agriculture en général, que le développement de projets en agriculture urbaine ne se fasse pas au détriment des potentiels d'urbanisation au risque de reporter les besoins de cette dernière sur les terres agricoles en périphérie de la ville. L'agriculture urbaine doit s'insérer dans la ville là où elle en a l'opportunité (parcs, surfaces inconstructibles, pénétrantes de verdure, ...). L'agriculture urbaine est susceptible d'apporter en ville un certain nombre d'aménités, certaines pouvant se chiffrer économiquement (gestion des déchets, réduction des îlots de chaleur, gestion des espaces verts). Toutefois la réintroduction de pratiques « rurales » comme l'élevage, le pâturage ou le compostage peuvent être « à priori » mal perçus par la population urbaine et engendrer des conflits d'usages. Dans ces cas un certain dialogue et une sensibilisation de la population du quartier sont nécessaires (concertations, réunions d'information etc...).

Annexe :

Tableau de l'évolution de la population, de la SAU et des exploitations par région

	Démographie		SAU				Exploitations agricoles		
	Population 2016	Evolution de la population / année 2010-2015	SAU 2010 (ha)	SAU / superficie total du territoire	Perte de SAU de 2000 à 2010 (ha)	Perte de SAU par année (ha)	Exploitations (FR 2010 : CH 2017)	Perte d'exploitations / année depuis 2000	Evolution en % depuis 2000
Haute-Savoie	807165	1.5%	125 299	28.6%	-12 191	-1 219	3120	-197	-39%
Ain	640400	1.1%	247 404	42.9%	-7 093	-709	4094	-222	-35%
Genève	489500	1.2%	11392	40.3%	-440	-44	382	-6	-22%
Vaud	784800	1.7%	109465	34.1%	-1 371	-137	3 628	-86	-29%
Valais	339200	1.4%	37455	7.2%	-1 855	-185	2 956	-144	-45%
Total	3061065		531 015	28.1%	-22 949	-2 295	14180	-656	-37%
France	66725826	0.5%	27 087 794	40.3%	-909 089	-90 909	514 694	-18384	-26%
Suisse	8419600	1.2%	1 051 747	25.5%	-20 745	-2 075	51 620	-1113	-27%

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 / OFS - Relevé des structures agricoles (STRU) / Insee, RP



Fiche 2 : Conseils aux agriculteurs en matière d'agriculture urbaine

Face à l'urbanisation galopante, de plus en plus d'exploitations se trouvent aujourd'hui enclavées par la ville avec de moins en moins de surface de production. Quels conseils donner à ces exploitations pour saisir l'opportunité d'être proche ou dans la ville ? S'orienter vers l'agriculture urbaine apparaît être une piste intéressante, voire nécessaire, pour maintenir ces exploitations.

Les enseignements sont décrits par fonctions attribuées à l'agriculture urbaine avec les intérêts et les freins identifiés pour développer une ville viable. Un résumé conseil synthétise chaque fonction.

Production alimentaire : qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain.

Les avantages

- Climat plus tempéré de la ville ou réutilisation des pertes de chaleur pour de la production sous serre ([Fermes LUFA](#)),
- Mur de soutien et culture verticale,
- Mise à profit possible des « matières premières » locales (récupération des déchets organiques, récupération de l'eau, récupération de matériel et mobilier pour la production).

Les limites

- La taille des surfaces à disposition et leur fonctionnalité agricole,
- La production en milieu urbain est rarement rentable à elle seule,
- Accessibilité des espaces de production (toits notamment),
- Gestion des nuisances (visuelles, sonores, olfactives),
- Gestion du vandalisme.

Les conseils

- Axer la production sur des produits à forte valeur ajoutée tels que le maraichage, les petits fruits ou encore les herbes aromatiques,
- Opter, si possible, pour la transformation des produits qui constitue une source de valeur ajoutée et correspond plus au mode de vie urbain (créneaux des produits prêts à l'emploi pour une clientèle pressée),
- Innover dans le développement de nouveaux produits pour se démarquer de la production périurbaine ([champignons](#), plantes aromatiques),
- Tisser des liens avec les restaurants du quartier pour l'écoulement des produits,
- Disposer d'un espace de production même si ce dernier n'est pas rentable afin de conserver l'image d'une exploitation agricole aux yeux des citoyens, réelle plus-value pour les autres activités de la ferme,
- Rendre visibles les cultures aux habitants du quartier afin de disposer d'une certaine surveillance.

Annexe : Marge brute des types de production

Commercialisation: qui vend des produits agricoles autres que ceux produits par l'exploitation (magasin de produits régionaux)

Les avantages

- Répond à la demande des citadins de manger local et d'avoir un contact direct avec les agriculteurs,
- Représente souvent le chiffre d'affaire principal de l'exploitation ([Ferme de Budé](#)),
- Possibilité de profiter des infrastructures urbaines (accessibilité) et des modes de distribution urbains (livraison à domicile, livraison en vélo),
- Proposer une gamme plus large, plus complète des produits régionaux que la grande distribution avec un fort caractère artisanal et local.

Les limites

- La commercialisation est un métier en tant que tel,
- Ressources humaines supplémentaires et infrastructures spécifiques (frigo),
- Rassemblement de partenaires (producteurs ou organisations de producteurs régionaux),
- Gestion de la logistique d'approvisionnement (collecte/livraison),
- Se démarquer d'une offre concurrente très présente en ville (GMS, épicerie, magasin spécialisé)

Les conseils

- Avoir une ligne directrice commerciale en lien avec les attentes des citadins, ex. : produits de la région, bio, permaculture, ...
- Mettre en place une politique commerciale et une communication sur ces lignes directrices,
- Proposer des produits transformés avec les invendus, notamment les fruits permettant de multiplier par 10 la valeur du produit,
- Adapter la commercialisation au rythme de vie urbain (paniers hebdomadaires, horaires allongés en soirée, casier automatique, ouverture le dimanche),
- Besoin d'un endroit facilement accessible et disposant de places de parc.

Annexe : Estimation de la marge à addition lors de la revente de produits agricoles

Sensibilisation et réinsertion sociale : qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles (accueil de classes, programme de sensibilisation alimentaire) et offre un cadre pour la réinsertion sociale

Les avantages

- Réinsertion sociale permet une main d'œuvre disponible et peu chère notamment pour l'activité de maraîchage,
- Faire rayonner l'engagement de la ferme pour constituer une forme de communauté fidèle aux valeurs rurales véhiculées,
- Répondre à la population qui souhaite mieux connaître le métier de l'agriculture et apporte de plus en plus d'importance à son alimentation.

Les limites

- Prestations gourmandes en temps et souvent peu rémunératrices
- Compétences de communication très différentes des compétences liées à la production
- Lors de réinsertion la « main d'œuvre » est non qualifiée et donc à former
- Aménagement des locaux pour l'accueil du public

Les conseils

- S'appuyer sur l'écosystème associatif et les structures existantes (centre d'insertion, écoles, associations) afin de bénéficier des réseaux, connaissances et compétences,
- S'intégrer dans la politique de la ville en termes de développement durable, de sensibilisation à l'alimentation pour la mobilisation de subventions.

Loisir : qui offre des activités de détente aux citoyens (accueil d'événement, cours de cuisine, espace public ouvert, restauration)

Les avantages

- Rayonnement de l'activité de la ferme (à même de favoriser une éventuelle commercialisation de produits agricoles sur place),
- Revenus complémentaires (restauration) à condition de pouvoir bien maîtriser les charges, notamment de personnel,
- Accessibilité aux infrastructures urbaines (transports en commun, axes de communications).

Les limites

- Forte concurrence sur l'offre en loisir et de restauration dans l'espace urbain
- Compétences nécessaires très différentes des compétences liées à la production

Les conseils

- Dénicher l'offre par rapport à l'existant en s'appuyant sur les valeurs propres à l'agriculture (politique commerciale basée sur des produits locaux, et/ou bio, et/ou de saison, et/ou éthique, et/ou artisanaux),
- Mettre à profit le cadre en contraste avec le milieu urbain en créant un brin de campagne en ville (vigne en pergola, touche « nature », potager en bac, décoration de saison),
- S'appuyer sur l'écosystème associatif urbain (lieu de réunion pour des collectifs et associations susceptibles de proposer des activités et animations sur le site d'exploitation),
- Utiliser les événements existants pour faire rayonner la ferme au sein du quartier (fête de quartier, fête nationale, ...).

Annexe : Estimation de chiffrage pour la création d'une activité de restauration

Aménagement : qui entretient et verdit les espaces urbains (prestation d'entretien des espaces verts)

Les avantages

- Revenu complémentaire stable sans nécessité d'investissement supplémentaire conséquent pour le parc machine
- Possibilité de profiter d'espaces libres et désaffectés à loyers très faibles, voire nuls, en échange d'entretien, d'animation et/ou d'occupation ([Ferme de la Caverne](#), [Ferme de Budé](#)).

Les limites

- Conflit des riverains, des habitants ou des usagers (chiens),
- Vandalisme et risque d'accident (culture ou pâturage en milieu urbain ouvert au public),
- Concurrence avec les entreprises de paysagisme et/ou les services municipaux en charge des espaces verts.

Les conseils

- Organiser avec les instances concernées (entreprise propriétaire, commune, ou autre) une communication avec les riverains et habitants (concertation, réunion d'information),
- Impliquer les partenaires et usagers dans le projet pour faciliter l'acceptation et la mise en œuvre,
- Effectuer cette prestation sous l'égide d'un contrat conclu avec le propriétaire formulant le type de prestation et les montants en lien.

[Annexe : Estimation de chiffrage pour une prestation d'entretien des espace verts](#)

Annexe : Chiffrage des prestations d'une ferme urbaine

Quelques chiffres tirés d'une étude d'AgriGenève réalisée en 2014 pour une nouvelle ferme urbaine genevoise.

Ces chiffres ont été étudiés dans un contexte genevois bien particulier mais donnent néanmoins une idée des cultures, des types de prestations et des montants articulés pour ces dernières.

Marge brute des types de production

La marge brute ne tient pas compte de la main-d'œuvre

Cultures maraîchères de pleine terre marge brute CHF/ha 22'500

Légumes frais : salades diverses, choux-fleurs, haricots, fenouils, concombres, côtes de bette, poireaux, raves, navets, radis, épinards, courgettes, céleris-branché.

Légumes de garde : carottes, oignons, betteraves rouges, céleris-pommes, choux divers, chicorées

Cultures maraîchères sous tunnels marge brute CHF/ha 330'000

Aubergines, concombres, tomates

Fruits à pépins et noyaux marge brute CHF/ha 24'000

Pommes et poires de variétés diverses, cerises, pêches, prunes - avec couverture anti-grêle et installation de goutte à goutte

Petits fruits marge brute CHF/ha 95'000

Framboises, baies d'arbustes divers (cassis, groseilles, myrtilles et mûres)

Estimation de la marge à addition lors de la revente de produits agricoles

Ces marges tiennent compte des invendus

Type de produits revendus	+ ... % du prix d'achat
• Légumes	20
• Fruits et baies	20
• Produits alim. de garde	30
• Prod. alim. périssables	15
• Produits avec alcool	25

Estimation de chiffrage pour la création d'une activité de restauration

• Surface nécessaire pour une place au sein de la surface du restaurant	1,5 m ² / place
Surface de cuisine et annexe en plus	
• Chiffre d'affaires par place et par jour	14 CHF
• Frais d'achat de marchandise (en % du C.Af.)	30%
• Frais de personnel y c. compris l'exploitant	50% du C.Af.

Estimation de chiffrage pour une prestation d'entretien des espace verts

Tarif de régie = CHF/h 120.-- y c. frais des machines

<u>Surface en herbe</u>		<i>Plate</i>	<i>Talus</i>
3 coupes d'entretien par année total	CHF/ha	720	1440
<u>Arbres</u> Désherbage autour du pied, arrosage et taille		<i>arbustes</i>	<i>fruitiers hautes tige</i>
Environ 6 passages par année	CHF/arbre	40	75
<u>Esplanades et espaces goudronnés</u>		26 nettoyages	2 déneigements
Total / année	CHF/ha	6'240	600

Typologie et inventaire de l'agriculture urbaine professionnelle de l'arc lémanique

Le constat est reconnu que l'attractivité économique et la démographie croissante de l'arc lémanique soulèvent des besoins de développement urbain. Ce dernier se réalise, la plupart du temps, au dépend de l'outil de travail de l'agriculture, à savoir les terres agricoles. Perçue comme une contrainte par l'agriculture, l'urbanisation peut aussi être une opportunité pour les agriculteurs au vu des différents projets agricoles qui émergent de plus en plus dans les villes lémaniques. Quelle est cette agriculture urbaine, sous quelle forme s'inscrit-elle dans nos villes et quelles leçons pouvons-nous retirer des exemples existants ?

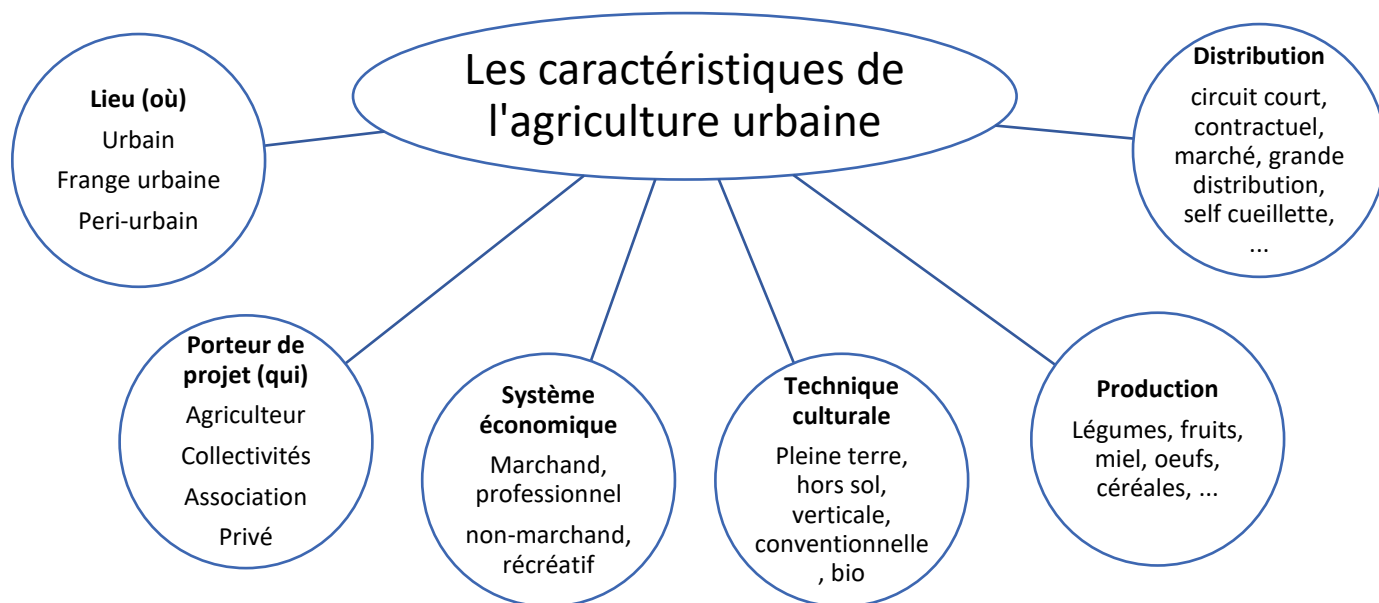
Définition

De par le monde, les projets de production de denrées alimentaires au sein des villes sont multiples et très variés. Du jardinage récréatif à l'agriculture commerciale professionnelle, du potager individuel privé à l'exploitation agricole collective, l'agriculture urbaine est étudiée sous ses multiples fonctions et possède presque autant de définitions que de personnes qui la pratiquent, ou l'étudient.

De manière globale, l'agriculture urbaine à travers le monde peut se définir comme la culture, la transformation et la distribution de différents produits agricoles à l'intérieur (urbain) ou à la périphérie (périurbain) d'une ville ou d'une métropole (Luc Mougeot, Agropolis, 2006).

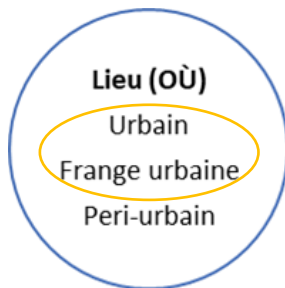
Les caractéristiques de l'agriculture urbaine

Ainsi, le concept d'agriculture urbaine se décline sous de nombreuses formes très variées et les critères suivants permettent d'apporter les éléments de lecture utiles à les distinguer les unes des autres.

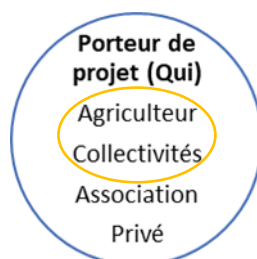
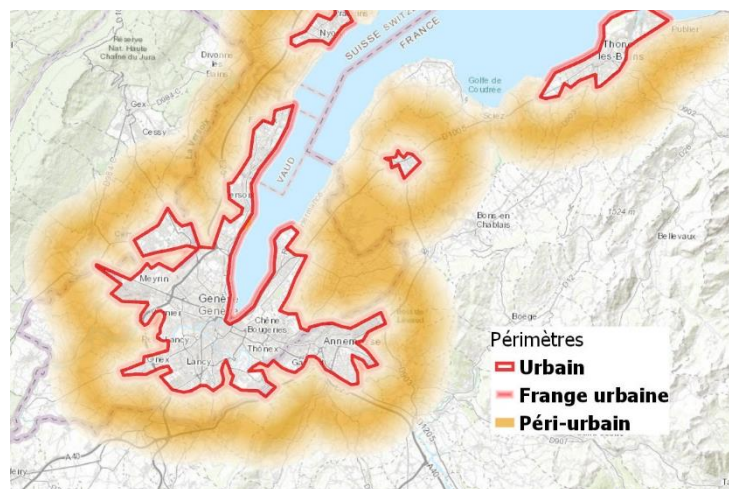


L'agriculture urbaine proche de la profession agricole

La multiplicité des formes d'agriculture urbaine et la variété des projets inscrits dans ce concept holistique nécessitent de cibler le présent travail sur les formes d'agriculture urbaine qui révèlent une opportunité pour la profession agricole de l'arc lémanique. A cette fin, les critères suivants ont été retenus pour cadrer les investigations de cette étude :



Le territoire de l'arc lémanique est ponctué d'entités urbaines de plus ou moins grande taille, telles qu'Evian, Vevey, Lausanne, Genève, Annecy ou encore Ferney-Voltaire. Ainsi, une bonne partie de l'agriculture locale se trouve en périphérie d'une ville dans un contexte périurbain. Tout en reconnaissant les effets des villes sur les formes diversifiées que prend cette agriculture périurbaine notamment à travers la mise en place de circuits courts, les formes d'agriculture retenue dans cette étude se situent en milieu purement urbain ou dans les franges urbaines enclavées par la ville.



L'agriculture urbaine est mise en œuvre par de multiples acteurs allant du simple privé cultivant la surface de son balcon à des entreprises agricoles professionnelles exploitant les interstices de la ville. Afin de relever les formes d'agriculture urbaine qui illustrent la réalité du métier d'agriculteur, seules celles portées par des agriculteurs ou associées aux pouvoirs publics sont retenues dans cette étude.



Porteur privé



Porteur agriculteurs (Ferme du Budé)



L'agriculture se distingue du jardinage de par la dynamique d'entreprise qui l'anime et la vocation commerciale de sa production. Ainsi, afin d'investiguer des modèles proches de la réalité d'entreprise des exploitations agricoles de l'arc lémanique, l'étude investigate les formes de production de denrées alimentaires en milieu urbain à vocation commerciale et non celles dédiées au loisir récréatif non-marchand tel que le jardinage urbain.



Production partagée au jardin partagé à la Morlande

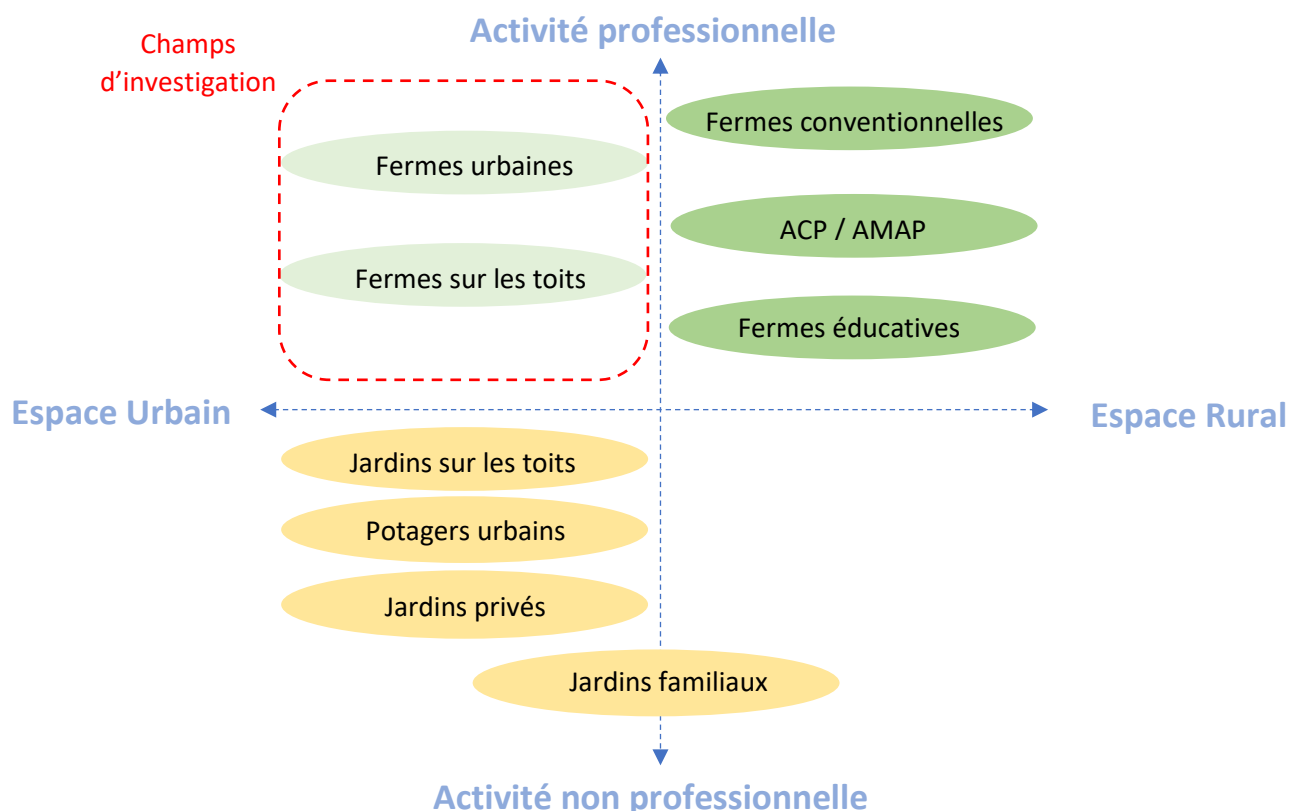


Marché à la ferme (Le Bouquet Savoyard)



Quelles que soient les techniques culturales, les produits et le mode de distribution, l'ensemble des critères de ces trois caractéristiques est considéré dans cette étude. Ils illustrent dans leur ensemble les pratiques agricoles classiques qui parfois doivent faire preuve d'innovation pour être adaptées au contexte urbain.

Par conséquent, cette étude s'intéresse à l'**agriculture portée par des agriculteurs qui produisent des denrées alimentaires au sein du milieu urbain à des fins commerciales et professionnelles.**



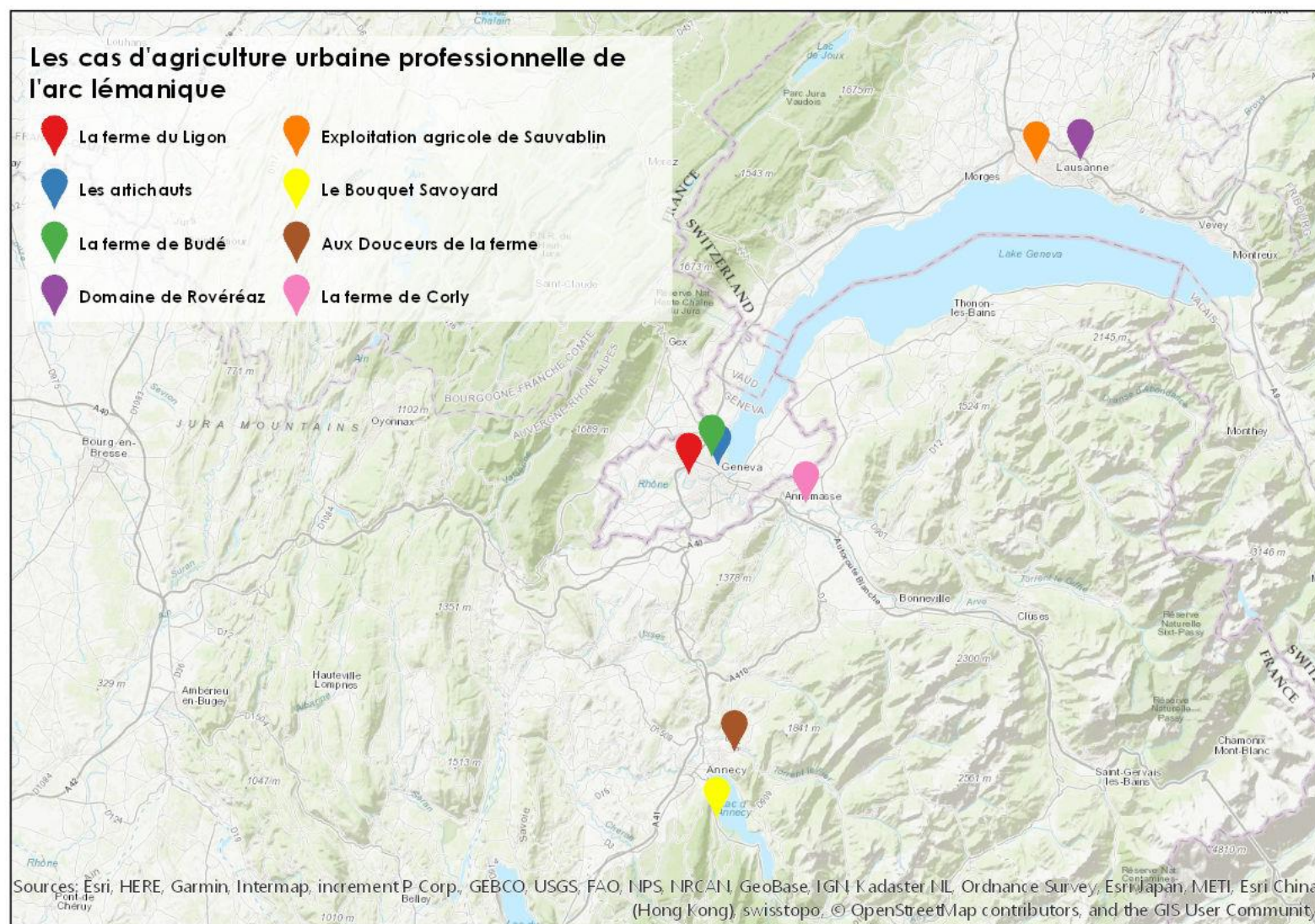
Les multiples fonctions de l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine apparaît être une solution pour faire face aux enjeux urbains contemporains. Dans la littérature, on évoque sa pertinence pour contribuer à une sécurité et souveraineté alimentaire, son offre d'une forme active de loisirs, ses ressources pour répondre aux problématiques environnementales, sa capacité de développer des réseaux sociaux, sa participation au verdissement urbain et même sa fonction éducative sur les aspects notamment alimentaires de notre société. Ainsi, elle répond à de multiples fonctions et s'inscrit en adéquation au courant du développement durable.

Afin de comparer les spécificités des différents cas recensés sur les territoires de l'arc lémanique, les fonctions présentées ci-dessous sont pondérées en fonction des particularités de chaque projet.

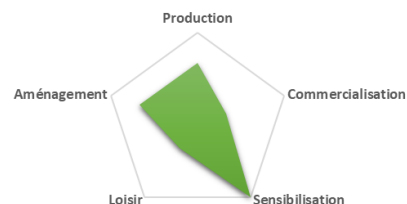
Production alimentaire :	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Commercialisation :	qui vend des produits agricoles autres que ceux produits par l'exploitation (magasin de produit régionaux)
Sensibilisation :	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles (accueil de classes, programme de sensibilisation alimentaire)
Loisir :	qui offre des activités de détente aux citoyens (accueil d'événement, cours de cuisine, espace public ouvert)
Aménagement :	qui entretient et verdit les espaces urbains (prestation d'entretien des espaces verts)

Inventaire des cas d'agriculture urbaine professionnelle recensés sur l'arc lémanique

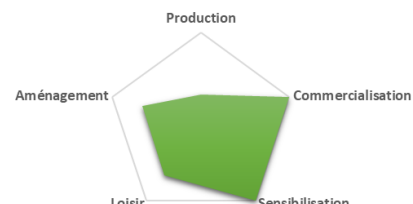


Genève

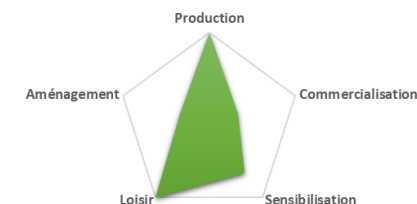
Les artichauts



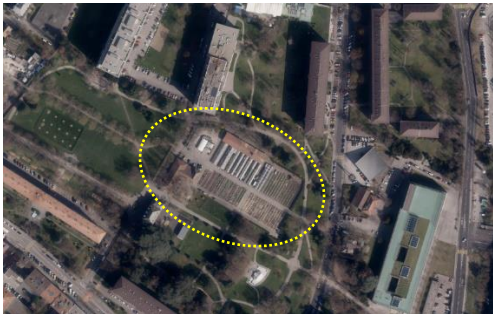
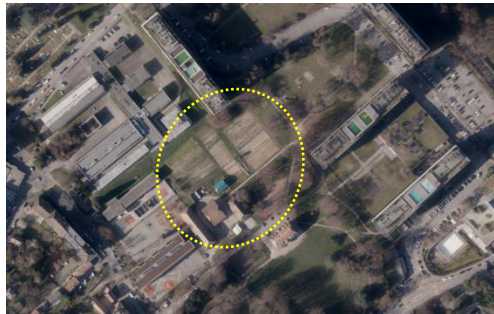
La ferme de Budé



La ferme du Lignon



Situation

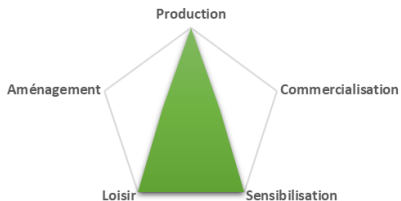
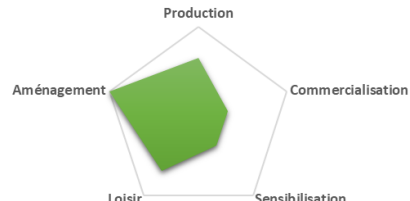
Nom du porteur de projet	Association les artichauts	M. Julien Chavaz M. Léo Zulauf M. Sacha Riondel (agriculteur)	M. Claude Meyer, agriculteur
Lien du site internet	https://artichauts.ch/	https://www.ferme-de-bude.ch/	http://ferme-du-lignon.ch/
Propriétaire du foncier et des bâtiments	Ville de Genève : Parc Beaulieu Ancienne serre des espaces verts de la ville.	Etat de Genève : Parc de Budé Ancienne ferme encerclée par la ville et maintenant inscrite aux monuments et sites	Domaine agricole acheté par l'exploitant en 2007.
Zone d'aménagement	Zone de verdure et de parc 	Zone de verdure et de parc 	Zone agricole enclavée entre la ville et le Rhône depuis 1967 (réalisation du quartier du Lignon) 
Surface de l'exploitation en ha	0.5 ha dont 0.15 de vieilles serres	0.5 en culture pleine terre	8.5 ha

En activité depuis ... années	Depuis 2008 : 10 ans	Le marché a plus de 56 ans	Reprise de la ferme depuis 2007 : 11 ans
Objectifs	• Maintenir l'activité agricole au cœur de la ville et de la vie de ses habitants • Renforcer les liens et les échanges sociaux, la souveraineté alimentaire et l'autoproduction • Participer au développement d'une filière entre les différents acteurs de la vie sociale et de l'alimentation		• S'alimenter sainement avec des produits locaux à des prix équivalents à ceux pratiqués par la grande distribution à qualité égale. • Contribuer au développement économique de la commune dans une double perspective de durabilité et d'innovation environnementale et sociale. • Faire communauté autour d'un projet global générateur d'emplois pour les jeunes et de convivialité pour tous. • Au final, assumer sa responsabilité de citoyen verniolan, genevois et du village planétaire !
Partenariat	• Le collectif Beaulieu : vie associative du parc • Association semences de pays : variétés maraîchères issues principalement de sélections paysannes locales	Etat de Genève	Collaboration avec les associations locales
Type de production			
Pleine terre	• Fleurs annuelles et vivaces • Petits fruits de variétés anciennes	• Maraichage • Plantes aromatiques	• Maraichage • 500 pieds de framboisiers • 1'000 pieds de vignes
Hors sol	• Plantons bio de variétés anciennes • Plantes médicinales et aromatiques	• Plantons bio pour les potagers	
Animaux		• Moutons	• 1'000 poules • Bovins et cabris pour l'agrément des visiteurs

Infrastructure de production	• Anciennes serres hors sol : 0.15 ha • Lots d'environ 50 m² conçus pour le maraichage et le jardinage en plein terre : 0.35 ha	• Vieux bâtiments de ferme pour le stockage du petit matériel de production	• Un tunnel maraicher d'environ 500 m² • Un poulailler • Hangar de 250 m² pour le stockage des machines
Type de production	Agriculture biologique	Agriculture biologique Teste actuellement la micro-agriculture bio intensive vu les petites parcelles à disposition. Le jardin représente environ 25% de l'activité globale de la ferme.	Agriculture raisonnée
Historique du lieu	Ancien site de la production horticole de la ville de Genève	Ancienne ferme avec beaucoup de cachet	Domaine agricole privé encerclé par la ville
Commercialisation de la production			
Magasin de vente directe	Vente sur place via un marché	Dispose d'un marché, d'une surface de 120 m ² représentant environ 70% de l'activité globale de la Ferme. 40% des produits vendus au marché proviennent du Grand Genève, 40% d'autres régions de Suisse et enfin, 20% de l'étranger. La part des produits du jardin reste largement minoritaire dans le chiffre d'affaire du magasin.	Magasin de vente directe inauguré en 2017 comportant un panel de produits de la région. Les œufs sont le produit phare de l'exploitation.
Paniers contractuels			
Self cueillette	Dispose d'un jardin de cueillettes en libre-service, ouvert à chacun		
Grande distribution			
Commende	Coopératives agricoles du canton		Vente d'œuf aux restaurateurs de la région

Autres prestations			
Accueil du public	Organise des visites de classes d'école afin de sensibiliser les futurs mangeurs	Organise l'accueil de classe avec l'association l'Ecole à la ferme. Cette activité représente environ 5% de l'activité globale de la ferme.	• Disposant d'un espace composé de 6 plans de travail individuels, la ferme propose des cours de cuisine thématiques. • Participe à la vie de quartier par des repas communautaires.
Entretien des espaces publics			
Événementiel	Festival de la tomate pro specie rara	• Le marché de Noël • Visite de la ferme • Événement thématique • Rencontre avec les producteurs des produits vendus au marché	• Location de salles polyvalentes entre 40 et 210 m² pour séminaires, banquets et formations, attirant ainsi dès sa première année d'activité plusieurs centaines de visiteurs. • Participation au Festival de Vernier sur Rock (mise à disposition de salles, tenue de stand de crêpes GRTA). • Organisation d'un brunch du 1^{er} août chaque année depuis 2014 qui rassemble plus de 300 personnes.

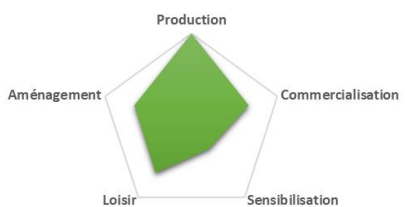
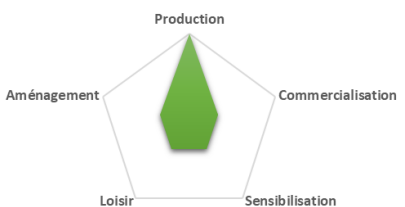
Vaud

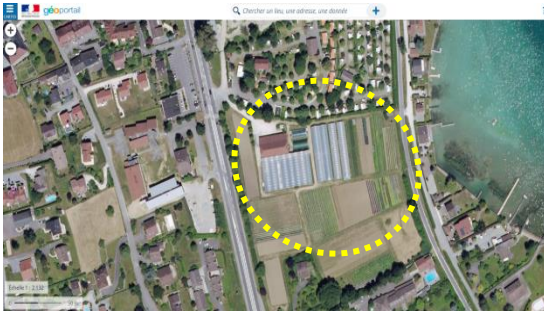
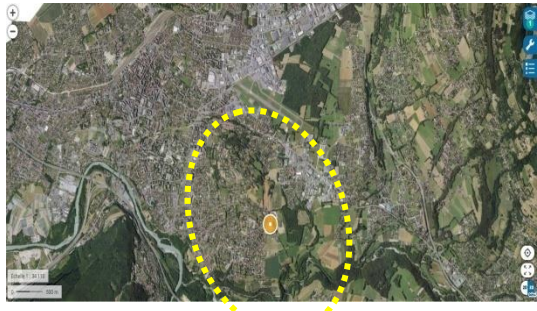
	Domaine de Rovéréaz 	Exploitation agricole de Sauvablin 
Nom du porteur de projet	Collectif de Rovéréaz (actuellement 3 personnes)	Personnel communal
Lien du site internet	http://www.lausanne.ch/thematiques/nature-parcs-et-domaines/espaces-verts/domaines-agricoles/domaine-de-rovereaz-un-avenir-proche-et-durable.html	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	Ville	Ville
Zone d'aménagement	Pour l'instant zone intermédiaire 	Prairies en zone à bâtir 
Surface de l'exploitation en ha	28 ha	30 ha
En activité depuis ... années	Le 19 ^{ème} siècle. Achat par la Ville de Lausanne en 1998, nouveaux fermiers en 2016. Bail valable jusqu'en 2046	Depuis 3 ans c'est une exploitation agricole Depuis 10 ans il y a des moutons

Objectifs de la ville pour ce domaine	Production de denrées alimentaires de qualité dans le respect de l'agriculture biologique Commercialisation de la production auprès d'un réseau d'agriculture de proximité Accueil, transmission et partage avec la population, particulièrement les enfants et les jeunes, de l'importance du vivre ensemble et du respect de la nature et de l'humain Culture de la solidarité par la réinsertion professionnelle de personnes en difficulté Mise en valeur de l'écosystème, promotion de la biodiversité et respect du paysage A l'avenir, Rovéréaz deviendra un carrefour d'échange avec la population, notamment autour de la souveraineté alimentaire, et un pôle d'innovation pour l'agriculture périurbaine biologique	Passage en bio
Partenariat	Parc d'agglomération de Rovéréaz	Parc d'agglomération de Sauvablin
Type de production		
Pleine terre	Légumes Bio sur 2 ha environ en 2018.	Herbe
Animaux		100 moutons et des animaux ProSpecie Rara
Infrastructure de production	Plusieurs projets dès 2019 pour des infrastructures de transformation et de vente et pour rénover les bâtiments agricoles	30 ha de prairies disséminées dans la Ville
% des revenus de l'exploitation liés à la production agricole	Le but est de gagner aussi avec la vente directe et l'accueil socio-pédagogique	
Unité de main-d'œuvre pour la production	Les 3 fondateurs + un maître socio-professionnel + des personnes en réinsertion	2 personnes

Commercialisation de la production		
Magasin de vente directe	Marché à la ferme 2 jours/semaine	Viande des moutons valorisés dans des saucisses qui sont présentées sur les plateaux apéro de la Ville
Autres prestations		
Accueil du public	Accueil pédagogique, accueil de classes lausannoises, partenariat avec une structure de réinsertion professionnelle.	
Les difficultés rencontrées	Difficultés administratives pour obtenir des permis de construire pour les locaux de transformation, pour la yourte, pour le tunnel maraîcher, etc. Tout doit passer par l'exploitant agricole ; Les bâtiments sont protégés, la Ville se doit d'être exemplaire dans les démarches administratives.	
Les facteurs de réussites	Engouement des lausannois pour le jardin en permaculture 3000 m ² , ouvert tous les lundis de 16h à 20h pour y travailler.	Un plus pour l'environnement et l'image
Si c'était à refaire	Engager directement des professionnels de l'agriculture ?	Rien à changer

Savoie Mont-Blanc

	GAEC Le Bouquet Savoyard 	GAEC Aux Douceurs de la ferme 	GAEC La ferme de Corly 
Nom du porteur de projet	Agnès PRIEUR DREVON Jean François PRIEUR DREVON Marie Claude LYARD	Cédric DUSSOLIER Aline DUSSOLIER	Pierre ROGUET Philippe ROGUET Xavier ROGUET Marc ROGUET
Localisation	Sévrier au sud de l'Agglomération d'Annecy	Annecy	Veytraz-Montoux au sud de l'Agglomération d'Annemasse
Lien du site internet	http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/rhone-alpes/haute-savoie/sevrier/ferme/gaec-le-bouquet-savoyard/269372 https://www.producteurs-savoie-mont-blanc.com/gaec-le-bouquet-savoyard-legumes-a-la-ferme.html	http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/rhone-alpes/haute-savoie/annecy-le-vieux/ferme/aux-douceurs-de-la-ferme/290461 https://www.producteurs-savoie-mont-blanc.com/aux-douceurs-de-la-ferme-specialites-autres-produits-a-la-ferme.html	http://www.fermedecorly.fr/
Propriétaire du foncier et des bâtiments	1.8 ha en propriété (54%) - Conseil départemental de Haute-Savoie : 4000 m² - Bâtiment en propriété	2 ha en propriété (2%) 9 ha en propriété de la ville d'Annecy - Bâtiment en propriété	11 ha de terrain (11%) - Propriétaire des bâtiments
Zone d'aménagement	Zone agricole dans l'agglomération annécienne entre le lac, un camping, une route et une zone d'activité	Zone agricole au nord-est de l'agglomération d'Annecy, à la limite d'un quartier d'habitation, à moins de 100 m d'une zone d'activité	Zone agricole au sud de l'agglomération d'Annemasse. <i>L'EA laitière n'a plus de perspective d'évolution étant coincée par l'urbanisation croissante de la vallée de l'Arve et des communes voisines au sud et à l'est.</i>

	Degrés d'ouverture : enclavée 	Degrés d'ouverture : 180° 	Degrés d'ouverture : 180° 
Surface de l'exploitation en ha	3.3 ha de SAU utile en pleine terre 2.2 ha de surfaces cultivées (la différence s'explique par le besoin de rotations) dont 3'500 m² de tunnels en pleine terre	70 ha dont une partie en Alpage (de l'Abbaye) sur le Semnoz : la montagne d'Annecy (sur la commune en partie)	95 ha de prairies – céréales dont 84 ha sur le sud de l'agglomération d'Annemasse (Veytraz et Cranves Sales)
En activité depuis ... années	1991 : installation de Jean François 2000 : installation d'Agnès 2001 : installation de Marie Claude	2004 pour Cédric 2011 : démarrage de l'atelier transformation sur la ferme (avant ça le lait était livré à 100% en coopérative) Activité de transformation en 2011 2014 : installation d'Aline et création du GAEC	
Objectifs	• Vivre du métier d'agriculteur sur la ferme familiale • Pérenniser au maximum l'exploitation malgré l'urbanisation (la communauté d'agglomération envisage de créer des	• Pérenniser la structure actuelle : la création d'un atelier de diversification en fabrication de glaces et de crèmes desserts en est une conséquence	• Pérenniser une activité économique en famille (qui fait vivre actuellement 6 personnes en comptant 2 conjointes collaboratrices) + 5 salariés.

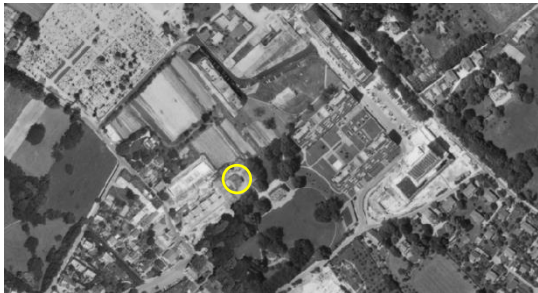
	voies de bus le long du lac qui doublera la route en 2x2 voies). L'accessibilité de la ferme sera plus compliquée compromettant la transmissibilité de l'exploitation • Contribuer à l'alimentation saine des résidents et touristes locaux	• Profiter des atouts de la ville et de la demande de ces consommateurs. • Montrer que l'agriculture reste une activité économique au sein de l'agglomération d'Annecy. De la sensibilisation est faite en ce sens avec des panneaux explicatifs pour les nouveaux habitants de la ville. La cohabitation sera possible si chacun respecte l'autre (vis-à-vis des nuisances pour les habitants et des nuisances causées par le piétinement des prairies) • Contribuer à l'activité économique de la ville d'Annecy le Vieux (fusion avec la ville d'Annecy) : l'exploitation va embaucher son 2^{ème} salarié	• S'alimenter sainement avec des produits locaux à des prix équivalents à ceux pratiqués par la grande distribution à qualité égale • Maintenir une activité agricole laitière sur l'agglomération d'Annemasse
Partenariat	• Convention avec le conseil départementale de Haute-Savoie pour la mise à disposition de 4'000 m² de terrain.	• Partenariat avec un magasin de producteur situé au nord de l'agglomération • Partenariat avec les agriculteurs de l'agglomération annécienne	
Type de production			
Pleine terre	• Maraichage • Pommes de terre, courges et cardons en plus grande quantité	• Prairies et alpages pour les 40 vaches laitières et les 40 génisses	• Foin 42 ha • Maïs ensilage 24 ha • Céréales 29 ha

	• Fleurs coupées		
Hors sol	Pas de cultures hors sol	Pas d'élevage hors sol	Hors sol pour les 80 VL
Animaux	/	• 40 VL + 40 génisses	• 80 VL + 11 génisses
Infrastructure de production	• Un bâtiment est équipé en « légumerie » pour laver et préparer les légumes, en stockage froid pour la conservation. • Un magasin de vente attenant au magasin principal • 3'500 m² de tunnel maraicher • Une cour accueillant le marché de producteurs « marché d'ici »	• 1 bâtiment d'élevage, de transformation et un magasin de vente tout attenant.	• 1 bâtiment d'élevage • 1 bâtiment de transformation agréé européen et un magasin de vente attenant
Type de production	Agriculture biologique	Pas de label. Agriculture raisonnée	Agriculture raisonnée
Historique du lieu	Ferme laitière jusque dans la fin des années 70 appartenant aux parents de Jean François. L'exploitation bénéficie d'un emplacement au bord de la route contournant le Lac d'Annecy au centre de ce village d'agglomération annécienne. La communication est donc naturelle.	Ferme familiale des années 30 classée au patrimoine	A l'origine du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, La Ferme de CORLY créée en 1969, il y a la famille Roguet, arrivée à Vétraz en 1908. Aujourd'hui le GAEC compte 4 associés, 2 de leurs épouses et 6 salariés. Au vu de l'urbanisation et du manque de foncier pour nourrir les vaches en pâtures (les vaches sont en hors sol), les exploitants ont décidé de transformer tout leur lait en direct.
Commercialisation de la production			
Magasin de vente directe	La ferme vend 2/3 de ses produits à la ferme (2 j par semaine). Ce sont ces jours que la ferme accueille le marché de producteurs, composé de 15 autres producteurs de la région, dans sa cour.	<u>Vente des produits fabriqués avec le lait de la ferme :</u> Vente à la ferme 3 jours par semaine (en été) et 2 jours par semaine (en hiver).	Commercialisation de berlingots de lait, de yaourts et de crèmes dessert. 1% du CA réalisé à la ferme

	Commercialisation sur 3 marchés d'Annecy Vente en détail aux magasins spécialisés bio, à quelques restaurateurs et 6 fleuristes.	Vente dans 2 points de vente collectifs (magasins de producteurs) Stand Glacier sur 1 plage d'Annecy (Albigny)	
Paniers contractuels	non	non	
Fabriquant / artisans locaux	non	Livraison de lait à la coopérative du Parmelan (Villaz)	9% du CA réalisé avec les commerces et épiceries locaux.
Self cueillette	non	non	
Grande distribution	oui dans les biocoop	non	50% du CA
Commande	non	non	40% du CA aux grossistes et négoce
Autres prestations			
Accueil du public	Uniquement les jours de vente.	Marchés d'été sur la ferme. Visites possibles les mercredis et vendredi.	Uniquement les jours de vente à la ferme (2x / semaines)
Entretien des espaces publics		Entretien d'un terrain de la mairie et du parc de l'IUT d'Annecy (à quelques mètres) Entretien d'un alpage du Semnoz, la montagne d'Annecy (l'entretien des paysages d'alpage est primordial pour l'activité touristique et sportive)	
Événementiel	• Réalisation des portes ouvertes d'automne Bienvenue à la Ferme 1 année sur 2. • Animation d'un marché de Noël à la ferme tous les ans.	• Foires d'automne (Ancileviennerie) fête d'Annecy le Vieux. • La descente des alpages	• Foires locales

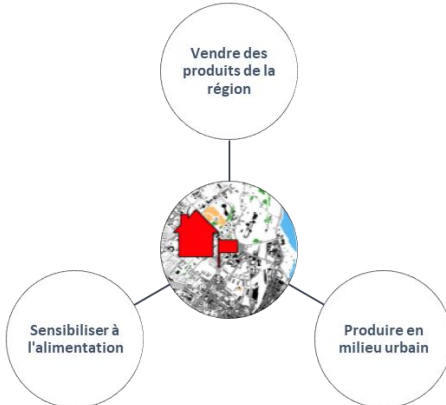
Expériences d'agriculture urbaine investiguées pour en retirer les enseignements

La ferme de Budé : Modèle de la Ferme urbaine Genevoise (Genève)

Organisation	
Nom de l'entreprise	La ferme de Budé
Lien du site internet	www.ferme-de-bude.ch
Nom du porteur de projet	La ferme de Budé SARL M. Julien Chavaz M. Léo Zulauf M. Sacha Riondel (agriculteur)
Formation et profession	Agronome / Agriculteurs
En activité depuis	10 ans
Unité de main-d'œuvre	14 personnes à temps plein / salaire de 3986 CHF/mois net à 100%
Structure organisationnelle	SARL
Partenariat	Etat de Genève
Situation	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	Etat de Genève : Parc de Budé
Zone d'aménagement	Zone de verdure et de Parc
Historique du lieu	Ancien domaine agricole petit à petit urbanisé. 1932  Grand domaine agricole appartenant à la famille de Budé, cultivé par la famille Marti. 1963  Dans les années 50, la famille de Budé remet son domaine (bâtiments et terrains agricoles) à l'Etat de Genève et à un groupe de promoteur. Le Petit-Saconnex va rapidement s'urbaniser. L'activité agricole sur ces terrains ne disparaîtra pas totalement. Un marché à la ferme est ouvert dans les années 60.

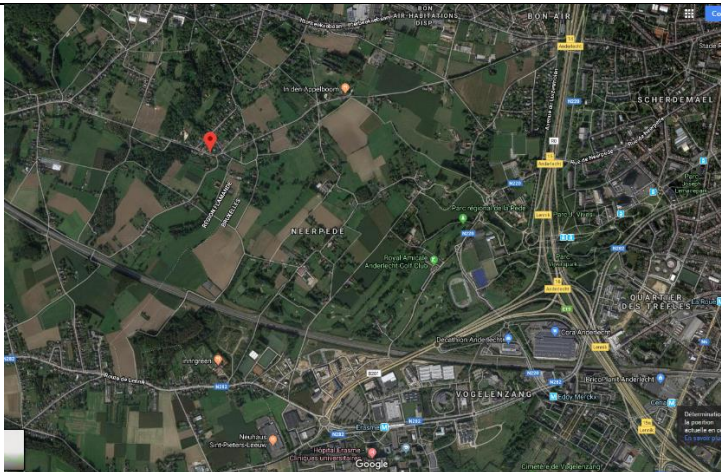
Lien et opportunité avec le contexte urbain	• Bassin de consommateurs à proximité pour viabiliser un marché à la ferme • Jouer le rôle de vitrine de l'agriculture au centre-ville pour offrir une ambiance de campagne notamment pour le tiers des citoyens genevois qui ne sortent pas de la ville au quotidien.
Les éléments spatiaux à prendre en compte	• L'historique du lieu qui rappelle qu'avant la ville l'agriculture habitait les lieux : nostalgie du temps passé. • Présence au sein d'un parc public afin de s'associer aux diverses activités de loisirs recherché dans cet espace : s'achalander est un loisir. • Se situer dans le centre-ville proche des consommateurs pour disposer d'une clientèle suffisante pour la viabilité d'un marché à la ferme : à la rencontre des consommateurs • Surface de production à proximité de la ferme pour bénéficier de l'image d'une exploitation agricole même si les produits vendus au marché de cette production restent largement minoritaires.
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	• Soutenir l'agriculture en commercialisant des produits agricoles achetés à un prix rémunérateur pour les producteurs. • Développer une entreprise solidaire en rémunérant correctement les employés. • Favoriser une économie locale en priorisant la commercialisation de produits locaux. • Défendre une agriculture paysanne en renouant les liens entre producteurs et consommateurs. • Offrir une gamme de produits de qualité issue de l'agriculture biologique et des savoir-faires artisanaux. • Développer des pratiques de micro-agriculture biointensive adaptées aux petites parcelles urbaines.
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Pleine terre	0.5 ha en agriculture biologique (Bio Suisse) Depuis 2016 les exploitants testent la micro-agriculture biointensive vu les petites parcelles à disposition pour la production maraîchère et de plante aromatique. • Rotation des cultures selon les besoins en nutriments des légumes cultivés. • Engrais vert ou légumineuse sur chaque parcelle un fois tous les 4 ans. • Aucun traitement chimique • Semences des légumes suisses issues de l'agriculture biologique et biodynamique.
Hors-sol	-
Animaux	Moutons engraissement
Infrastructure de production	Vieux bâtiments de ferme pour le stockage du petit matériel de production
Unité de main-d'œuvre pour la production	Le jardin représente 25% de l'activité globale de la ferme de Budé
Centre de production délocaliser	La ferme de Budé a obtenu en 2017/2018 la location de 3 hectares de terres cultivables en dehors de la ville pour augmenter la part de l'activité en lien avec la production de l'exploitation.
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production
Magasin de vente directe	L'ancienne étable de la Ferme de Budé abrite sur une surface de 120m ² un marché ouvert les mardi, mercredi, vendredi et samedi.

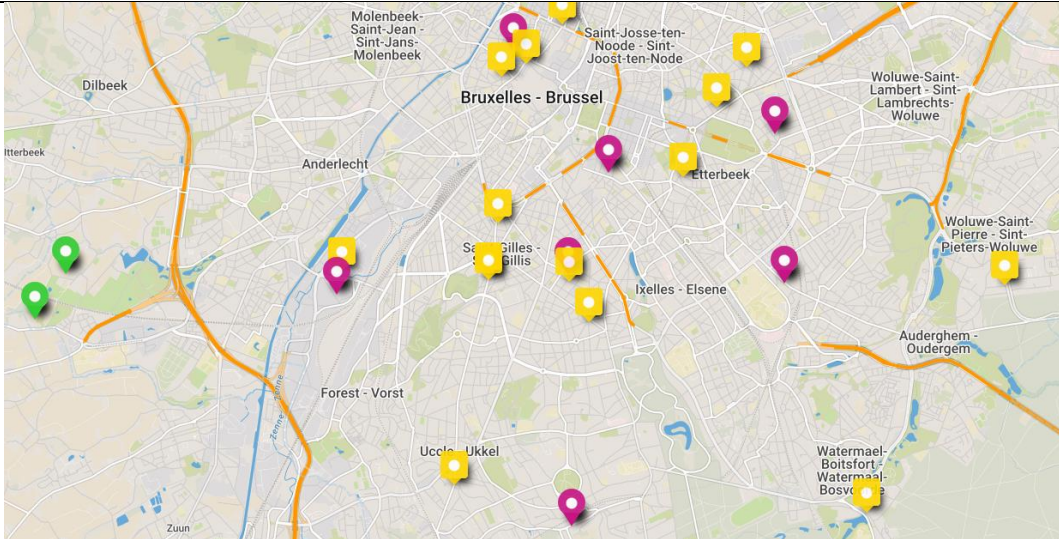
	Ce marché a été créé dans les années 60 lorsque le domaine agricole de Budé a été vendu et petit à petit urbanisé. Une large part de l'étalage est consacrée aux fruits et légumes, avec une volonté de mettre en avant les originalités tels que scorsonère, topinambour, cardon et kiwi suisses. Le marché propose aussi fromages, viande de bœuf, poisson du lac Léman, pain, œufs, huiles, pâtes, noix, confitures et sirops. L'intentions est de proposer des produits de la région genevoise, du bassin lémanique ainsi que des produits issus de l'agriculture biologique et de saison. Parmi les produits : • 80% sont issus de l'agriculture biologique • 50% sont des produits d'épicerie artisanaux • 40% des fruits et légumes sont genevois, 40% proviennent de suisse et 20% sont importés de l'étranger Une augmentation de 250% de la clientèle en 5 ans est observée. La part des produits du jardin reste largement minoritaire dans le chiffre d'affaire du magasin. Néanmoins avec les nouvelles surfaces à disposition en dehors de la ville cette part va significativement augmenter.
Unité de main-d'œuvre nécessaire	Le marché représente 70 % de l'activité globale de la Ferme de Budé
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	La ferme de Budé accueille des classes pour transmettre aux enfants et aux adolescents l'importance des liens entre l'homme, la nature et l'environnement. Cette prestation se fait dans le cadre de l'association « l'école à la ferme ».
Outils pédagogiques à disposition	L'association « l'école à la ferme » fournit de la documentions spécifique en lien avec l'accueille des classes au sein des exploitation agricole. https://www.schub.ch/fr/ En parallèle, un programme de sensibilisation « MaTerre » est en cours d'étude pour offrir aux exploitations les outils didactiques appropriés pour sensibiliser la population à leur alimentation. Des thématiques telle que l'environnement, la santé, l'agriculture seront développée dans ce programme. Ce dernier sera porté par une association composée de la profession agricole (AgriGenève), des communes genevoises, des Consommateurs et de l'ETAT de Genève.
Aménagement spécifique	Pour mettre en œuvre le programme MaTerre, l'Etat de Genève a investi dans le réaménagement du 1 ^{er} étage de la ferme de Budé l'installation de 12 ateliers de cuisine pour offrir des cours en lien avec l'alimentation.
Unité de main-d'œuvre nécessaire	L'école à la Ferme représente 5% de l'activité globale de la ferme de Budé. Avec la mise en œuvre du programme « MaTerre » au sein des nouvelles installation l'activité pédagogique de la ferme va certainement augmenter.
Loisir	qui offre des activités de détente aux citoyens
Type d'événement	• Le marché de Noël • Visite de la ferme • Événement thématique • Rencontre avec les producteurs des produits vendus au marché
Espace constamment ouvert au public	La ferme de Budé se situe au sein d'un parc public. Ses espaces de production sont ouverts au public et offrent ainsi une identité agricole spécifique au lieu. Les aménagements de ce par cet des bâtiment réalisés et financés par l'Etat de Genève ont spécialement tenu compte des besoins de la ferme pour la pérenniser sur le lieu.

Aménagement spécifique au loisirs	L'État de Genève à financer le potager de légume, l'abattage d'arbres et les aménagements du sol (cheminement)
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	/
Mise en œuvre	
Partenaire	L'Etat de Genève propriétaire de la parcelle à financer : • les aménagements du parc en tenant compte de l'activité agricole qui s'y pratique, • le réaménagement du premier étage de la ferme pour l'installation d'atelier de cuisine pour la sensibilisation à l'alimentation, • la rénovation des bâtiments classés à l'inventaire du patrimoine.
Aide et soutien financier	La ferme de Budé fait partie du projet de développement régional (PDR) des points relais agricole en milieu urbain. Cet outil fédéral soutient par le biais de subventions les projets agricoles qui s'inscrivent dans une réflexion régionale et qui apportent une plus-value à l'agriculture tout en consolidant la durabilité environnementale, sociale et économique du canton. La Ferme de Budé a servi de modèle pour définir le concept de ferme urbaine genevoise utilisé pour la documentation des études du PDR et illustrer l'intérêt de ces vitrines agricoles urbaines pour l'agriculture en générale. La ferme urbaine est une exploitation agricole professionnelle exploitée toute l'année, au cœur de la ville, où les exploitants sont en contact direct avec la population. Elle est autonome sur les plans juridique, économique, organisationnel et financier. Produire sur place, mais aussi vendre la production genevoise et informer la population sont les missions principales de ces fermes. Situées plutôt dans des parcs publics ou étroitement liées au tissu urbain, elles intègrent la ville comme vitrine de l'agriculture genevoise.  Production en milieu urbain Le volet de production des fermes urbaines est secondaire par rapport aux deux autres missions. En effet, les surfaces étant souvent restreintes par le milieu bâti, leur potentiel de production reste symbolique à l'échelle du canton au regard de la production agricole péri-urbaine. Néanmoins, ce volet reste fondamental au sein des fermes urbaines pour deux principales raisons : • Pouvoir être considérée comme exploitation agricole et ainsi être crédible vis-à-vis des consommateurs qui viennent faire leurs achats à la ferme.

	• Disposer de surfaces de démonstration pour illustrer la production agricole dans le cadre des démarches de sensibilisation. La commercialisation de produits régionaux Face au manque d’offres spécialisées au sein de la ville de Genève en matière de produits régionaux et à la demande grandissante de la population, les fermes urbaines ont l’objectif de saisir ce marché en développant des magasins au sein de leur exploitation. Elles assureront ainsi la commercialisation des produits issus de la ferme mais également des produits d’autres agriculteurs de la région, du canton. Le site de vente doit aussi permettre de mettre en avant la gamme de produits labélisés GRTA et ainsi favoriser l’écoulement des produits régionaux. La sensibilisation à l’alimentation Manger des aliments produits à proximité de chez soi doit redevenir une évidence. Pour cela, il est nécessaire de transmettre les fondamentaux à la population. Pour ce faire, les fermes urbaines sont idéalement situées en ville, proches des transports en commun, et disposent de tout l’environnement nécessaire pour sensibiliser les citoyens à l’agriculture et leur alimentation : • Un lieu de production pour aborder des éléments de culture des végétaux et d’impacts sur l’environnement, • Un lieu de commercialisation pour traiter des sujets de prix, de saisonnalité et de transport, • Un lieu de transformation (cuisine) pour expérimenter le goût, les portions et les équilibres nutritionnels.
Aide et soutien logistique	Bail à ferme
Les facteurs de réussites	Le développement d’un marché au sein de bâtiments agricoles anciens avec beaucoup de cachet et tenu par des agriculteurs. Offrir un îlot de campagne en ville

SCRL Vert d'Iris : Ferme urbaine aquaponie (Bruxelles)

Organisation	
Nom de l'entreprise	Les bergers
Lien du site internet	www.vertdiris.net
Nom du porteur de projet	SCRL FS Vert d'Iris
Formation et profession	Agronome
En activité depuis ... années	2013 (5ans)
Unité de main-d'œuvre	11 ETP ; 150 à 200 volontaires
Chiffre d'affaires	151 551 (ventes et prestations)
Structure organisationnelle	SCRL FS
Partenariat	Ville de Bruxelles
Situation	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	Bail à ferme avec les propriétaires.
Zone d'aménagement	2 parcelles agroforestières à Anderlecht (Bruxelles : zone de Neerpède) - 3700 m² (Betteraves enz) - 9000 m² (InnrGreen)
Historique du lieu	Zone périurbaine actuellement, zone à fort passé industriel
Surface de l'exploitation en ha	1.2 ha
Carte (photo satellite des lieux)	
Lien et opportunité avec le contexte urbain	Commune de Bruxelles : commercialisation dans les restaurants de la ville et vente dur le site auprès des habitants de la commune. « Valoriser les espaces agricoles de Bruxelles, mieux produire pour l'Homme et l'environnement, rapprocher les bruxellois de leur alimentation, coopérer et impliquer les citoyens dans la démarche ... autant de passions qui animent Vert d'Iris sur le terrain ! »

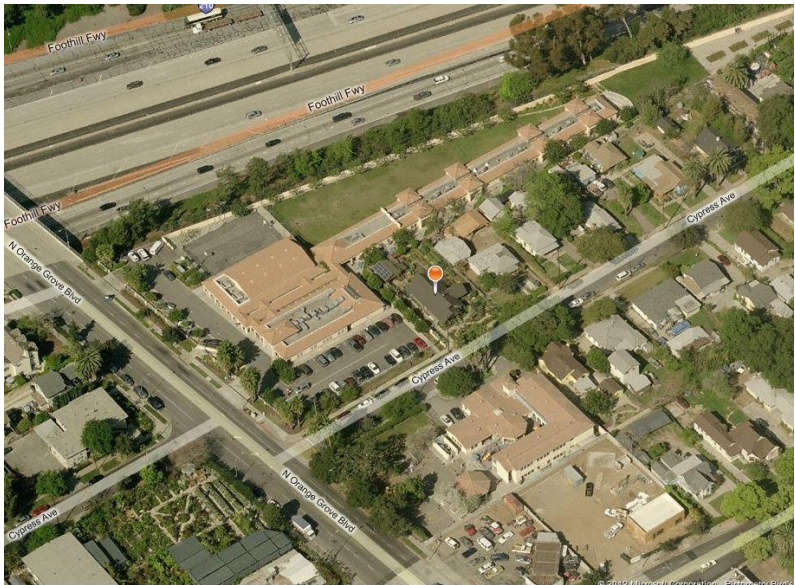
	 La SCRL a développé ces sites sur des friches (industrielles), abandonnées. Le deuxième terrain est derrière un restaurant.
Les éléments spatiaux à prendre en compte	• Se situer en périphérie de Bruxelles Capitale, proche des consommateurs pour disposer d'une clientèle ultra locale. • Exploitation de friches industrielles de mauvaise structure mais qui n'était pas polluée. • A 20 min à pied du métro • Sur les axes de circulation
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	• Produire de manière éco-intensive des légumes, fruits et plantes comestibles, dans un objectif de créer des emplois • Redonner vie aux délaissés urbains • Se rapprocher du citoyen et verdir Bruxelles : installation de bacs de verdure installés dans Bruxelles ; actions pédagogiques avec les enfants • Favoriser les échanges et les savoir-faire • Apprendre / enseigner (50 apprentis) • R&D (transfo : chip's, cuir, lacto-fermentation) « Aujourd'hui, la vie urbaine tend à éloigner les citoyens de la nature. Les animations proposées par Vert d'Iris visent à pallier à ce constat au travers d'activités ancrées dans notre savoir-faire, l'horticulture écologique »
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Pleine terre	1.2 ha BIO
Hors-sol	Les carrés potagers en ville de Bruxelles Aquaponie : 16 cuves d'1m ³ associée à 32 m ² de cultures
Animaux	/
Infrastructure de production	Les 2 terrains de 3700 m ² et de 9000m ² + 700 m ² de serres ; 16 cuves d'aquaponie, Légumerie et zone de stockage, bureau et salle de formation
Les produits phares	Des légumes Des fruits (poiriers, pommes, pêches, prunes, ...) Des fleurs comestibles

	Des truites (aquaponie)																																																																																																																																																																											
% des revenus de l'exploitation liés à la production agricole	77 000 € - soit 50 % des revenus commerciaux (ventes produits + pédagogie + prestation de verdissement de Bruxelles) soit 23 % des recettes totales (333 236 €) / des subventions et produits exceptionnels viennent compléter les revenus commerciaux. demandes de subside en cours (2 100 €) ne sont pas intégrées. Extrait du compte de résultat publié et prévisionnel <table><tr><th>(montants en euros)</th><th>2014</th><th>2015</th><th>2016</th><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th></tr><tr><td>Recettes globales</td><td>118.749</td><td>131.058</td><td>173.155</td><td>333.236</td><td>479.879</td><td>572.332</td><td>644.647</td><td>743.886</td></tr><tr><td>Recettes commerciales</td><td>23.877</td><td>102.764</td><td>80.374</td><td>151.551</td><td>302.528</td><td>424.964</td><td>502.260</td><td>606.480</td></tr><tr><td>VEG</td><td>11.634</td><td>44.235</td><td>51.392</td><td>76.855</td><td>135.253</td><td>186.804</td><td>232.164</td><td>281.120</td></tr><tr><td>BAC/VER</td><td>6.425</td><td>57.660</td><td>28.396</td><td>68.165</td><td>90.000</td><td>108.000</td><td>129.600</td><td>155.520</td></tr><tr><td>PEDA (non-commercial)</td><td>600</td><td>567</td><td>160</td><td>1.210</td><td>1.000</td><td>15.000</td><td>2.000</td><td>2.500</td></tr><tr><td>TRANS</td><td>3.240</td><td>65</td><td>426</td><td>114</td><td>53.775</td><td>82.200</td><td>98.640</td><td>118.368</td></tr><tr><td>HOST</td><td>1.979</td><td></td><td>0</td><td>5.207</td><td>22.500</td><td>32.960</td><td>39.856</td><td>48.972</td></tr><tr><td>Autres produits d'exploitations</td><td>94.767</td><td>27.986</td><td>92.702</td><td>181.625</td><td>177.000</td><td>147.000</td><td>142.000</td><td>137.000</td></tr><tr><td>Subsides et montants compensatoires</td><td>82.865</td><td>10.988</td><td>41.507</td><td>104.935</td><td>100.000</td><td>100.000</td><td>100.000</td><td>100.000</td></tr><tr><td>Produits d'exploitation divers (ONSS)</td><td>11.701</td><td>13.369</td><td>29.870</td><td>33.924</td><td>30.000</td><td>25.000</td><td>20.000</td><td>15.000</td></tr><tr><td>Production immobilisée</td><td></td><td></td><td>15.049</td><td>40.000</td><td>45.000</td><td>20.000</td><td>20.000</td><td>20.000</td></tr><tr><td>Produits divers</td><td>201</td><td>3.629</td><td>6.276</td><td>2.765</td><td>2.000</td><td>2.000</td><td>2.000</td><td>2.000</td></tr><tr><td>Charges</td><td>123.767</td><td>172.668</td><td>302.678</td><td>369.742</td><td>475.988</td><td>516.343</td><td>547.220</td><td>558.731</td></tr><tr><td>Services et biens divers</td><td>72.369</td><td>73.605</td><td>132.422</td><td>141.132</td><td>141.736</td><td>144.547</td><td>148.876</td><td>141.245</td></tr><tr><td>Rémunérations et charges sociales</td><td>42.021</td><td>69.170</td><td>145.629</td><td>193.411</td><td>248.313</td><td>273.516</td><td>284.511</td><td>284.735</td></tr><tr><td>Autres charges d'exploitation</td><td>1.281</td><td>3.092</td><td>1.268</td><td>3.148</td><td>5.670</td><td>6.251</td><td>6.564</td><td>6.892</td></tr><tr><td>Résultat annuel</td><td>-5.017</td><td>-41.611</td><td>-129.523</td><td>-36.506</td><td>3.891</td><td>55.989</td><td>97.427</td><td>185.155</td></tr><tr><td>Résultat cumulé</td><td>-2.415</td><td>-44.025</td><td>-173.548</td><td>-210.054</td><td>-206.163</td><td>-150.173</td><td>-52.746</td><td>132.409</td></tr></table> Plan de développement 2017-2021 (version du 25 juillet 2017)	(montants en euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Recettes globales	118.749	131.058	173.155	333.236	479.879	572.332	644.647	743.886	Recettes commerciales	23.877	102.764	80.374	151.551	302.528	424.964	502.260	606.480	VEG	11.634	44.235	51.392	76.855	135.253	186.804	232.164	281.120	BAC/VER	6.425	57.660	28.396	68.165	90.000	108.000	129.600	155.520	PEDA (non-commercial)	600	567	160	1.210	1.000	15.000	2.000	2.500	TRANS	3.240	65	426	114	53.775	82.200	98.640	118.368	HOST	1.979		0	5.207	22.500	32.960	39.856	48.972	Autres produits d'exploitations	94.767	27.986	92.702	181.625	177.000	147.000	142.000	137.000	Subsides et montants compensatoires	82.865	10.988	41.507	104.935	100.000	100.000	100.000	100.000	Produits d'exploitation divers (ONSS)	11.701	13.369	29.870	33.924	30.000	25.000	20.000	15.000	Production immobilisée			15.049	40.000	45.000	20.000	20.000	20.000	Produits divers	201	3.629	6.276	2.765	2.000	2.000	2.000	2.000	Charges	123.767	172.668	302.678	369.742	475.988	516.343	547.220	558.731	Services et biens divers	72.369	73.605	132.422	141.132	141.736	144.547	148.876	141.245	Rémunérations et charges sociales	42.021	69.170	145.629	193.411	248.313	273.516	284.511	284.735	Autres charges d'exploitation	1.281	3.092	1.268	3.148	5.670	6.251	6.564	6.892	Résultat annuel	-5.017	-41.611	-129.523	-36.506	3.891	55.989	97.427	185.155	Résultat cumulé	-2.415	-44.025	-173.548	-210.054	-206.163	-150.173	-52.746	132.409
(montants en euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021																																																																																																																																																																				
Recettes globales	118.749	131.058	173.155	333.236	479.879	572.332	644.647	743.886																																																																																																																																																																				
Recettes commerciales	23.877	102.764	80.374	151.551	302.528	424.964	502.260	606.480																																																																																																																																																																				
VEG	11.634	44.235	51.392	76.855	135.253	186.804	232.164	281.120																																																																																																																																																																				
BAC/VER	6.425	57.660	28.396	68.165	90.000	108.000	129.600	155.520																																																																																																																																																																				
PEDA (non-commercial)	600	567	160	1.210	1.000	15.000	2.000	2.500																																																																																																																																																																				
TRANS	3.240	65	426	114	53.775	82.200	98.640	118.368																																																																																																																																																																				
HOST	1.979		0	5.207	22.500	32.960	39.856	48.972																																																																																																																																																																				
Autres produits d'exploitations	94.767	27.986	92.702	181.625	177.000	147.000	142.000	137.000																																																																																																																																																																				
Subsides et montants compensatoires	82.865	10.988	41.507	104.935	100.000	100.000	100.000	100.000																																																																																																																																																																				
Produits d'exploitation divers (ONSS)	11.701	13.369	29.870	33.924	30.000	25.000	20.000	15.000																																																																																																																																																																				
Production immobilisée			15.049	40.000	45.000	20.000	20.000	20.000																																																																																																																																																																				
Produits divers	201	3.629	6.276	2.765	2.000	2.000	2.000	2.000																																																																																																																																																																				
Charges	123.767	172.668	302.678	369.742	475.988	516.343	547.220	558.731																																																																																																																																																																				
Services et biens divers	72.369	73.605	132.422	141.132	141.736	144.547	148.876	141.245																																																																																																																																																																				
Rémunérations et charges sociales	42.021	69.170	145.629	193.411	248.313	273.516	284.511	284.735																																																																																																																																																																				
Autres charges d'exploitation	1.281	3.092	1.268	3.148	5.670	6.251	6.564	6.892																																																																																																																																																																				
Résultat annuel	-5.017	-41.611	-129.523	-36.506	3.891	55.989	97.427	185.155																																																																																																																																																																				
Résultat cumulé	-2.415	-44.025	-173.548	-210.054	-206.163	-150.173	-52.746	132.409																																																																																																																																																																				
Unité de main-d'œuvre pour la production	6.3 ETP pour la coordination de la production (le travail est réalisé essentiellement par les bénévoles) - 3.3 coordinateurs de la production - 2 assistants livreurs - 1 coordinateur logistique 1.6 ETP pour le verdissement de la ville (logisticiens)																																																																																																																																																																											
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production																																																																																																																																																																											
Magasin de vente directe	Vente sur les sites de production																																																																																																																																																																											
Professionnels / vente en circuits courts	Vente en épicerie, vente en restaurants																																																																																																																																																																											
Commande	Oui / livraison																																																																																																																																																																											
% du revenu de l'entreprise lié à la commercialisation	100 % : ne revendent pas de produits autres que les leur																																																																																																																																																																											
Unité de main-d'œuvre nécessaire	2 assistants livreurs + bénévoles pour vente sur sites																																																																																																																																																																											
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles																																																																																																																																																																											
Type de prestation	- Interventions pédagogiques en milieu scolaire - Visite d'ateliers sur le site de production																																																																																																																																																																											

	• Apprentissage
Outils pédagogiques à disposition	Les serres, Les bacs potagers, L'aquaponie, Posters, vêtements, imagiers, roll up...
Aménagement spécifique	Salle d'accueil, Signalétique pédagogique.
% du revenu de l'entreprise	1 210 € soit < 1 %, beaucoup de cette pédagogie est non commerciale et permet de toucher des subventions.
Unité de main-d'œuvre nécessaire	2 ETP
Loisir	qui offre des activités de détente aux citadins
Type d'événement	En émergence : accueil de résidents, barbecue, eco-tourisme
Espace constamment ouvert au public	Non
Aménagement spécifique aux loisirs	Cf plus haut
% du revenu de l'entreprise	En émergence : 5207 soit 1.5 % 2019 : 33 000 € soit 5 % du CA
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	Prestation d'implantation de bacs potagers en écoles, particuliers, entreprises, maison de repos et restaurants
Aménagement spécifique	Bacs potagers : Bacs en matière inerte 100 % recyclé, 6 modèles de bacs, projet réalisé sur mesure livré en kit ou mis en place par l'équipe logistique.
% du revenu de l'entreprise	68 165 € • soit 45 % des revenus commerciaux (ventes produits + pédagogie + prestation de verdissement de Bruxelles) • soit 20 % des recettes totales (333 236 €) / des subventions et produits exceptionnels viennent complétés les revenus commerciaux.
Unité de main-d'œuvre nécessaire	1.6 ETP logisticiens horticoles
Mise en œuvre	
Partenaire	Coopérateurs, partenaires institutionnels (banque et fond éthique), partenaires locaux, Crowd funding
Aide et soutien financier	Financement coopératif par les volontaires, subvention de l'Etat et de l'Europe Prêt de 120 000 € en 2016 Plateforme de Crowd funding
Aide et soutien logistique	Les 11 ETP + les 200 volontaires

Les difficultés rencontrées	Vente des fruits et légumes insuffisantes les premières années (sous production due à la qualité initiale des terrains). Augmentation des couts dus à la rémunération du gérant et à l'augmentation de la masse salariale en 2016. L'équilibre n'était prévu que pour 2018 : équilibre à N+5
Les facteurs de réussites	• Synergies entre le territoire et différents partenaires locaux : - ventes et communication croisée - Optimisation de la logistique et récupération des déchets organique pour le compost - Mutualisation des équipements et des activités (itinéraires gourmand et autre producteurs) • Les bacs pour le verdissement de la ville gagnent en popularité • Multiplication des références positives (partenariat avec les restaurants), duplication de la communication • Devenir autonome financièrement ou indépendant des subventions • Avoir des salariés rémunérés à juste valeur
Les opportunités d'être en ou proche de la ville	Un réseau de client dense, Des demandes de pédagogie en milieu scolaire mais aussi pour les adultes, Diminution du cout logistique Une envie de manger sain et de contribuer à la réduction des pollutions
Les contraintes d'être en ou proche de la ville	Qualité des terrains en zone industriel qui n'ont potentiellement pas été travaillés depuis plusieurs décennies = terrains appauvris Pollution de l'air et de l'environnement

The Urban Homestead : Ferme urbaine familiale permaculture (Californie)

Organisation	
Nom de l'entreprise	Urban Homestead
Lien du site internet	http://urbanhomestead.org
Nom du porteur de projet	Famille Dervaes
Formation et profession	Agriculteurs,
En activité depuis ... années	Expérience d'une ferme en Floride en 1975, 1985 sur la ferme actuelle à Los Angeles, 2010 = réel démarrage commerciale
Unité de main-d'œuvre	4 personnes (le père et les 3 enfants)
Chiffre d'affaires	Environ 34 000 €
Structure organisationnelle	Structure agricole américaine
Partenariat	Quelques clients restaurateurs
Situation	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	La famille Dervaes elle même
Zone d'aménagement	Le jardin est situé devant la maison d'habitation.
Historique du lieu	Une résidence standard
Surface de l'exploitation en ha	350 m ² de jardin, 1000m ² utilisable pour les animaux
Carte (photo satellite des lieux)	

Lien et opportunité avec le contexte urbain	- Sensibilisation des habitants des zones urbaines denses à la mal bouffe / à l'agriculture saine (bio / permaculture)
Les éléments spatiaux à prendre en compte	La ferme est en fait sur la propriété de la famille devant la maison d'habitation. L'autoroute est à quelques mètres de la ferme
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	• Atteindre l'autonomie alimentaire sur la ferme • Favoriser les échanges avec la population locale sur les modes d'alimentation
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Pleine terre	Maraichage en permaculture, plantes : il y a plus de 400 variétés de végétaux cultivés sur la ferme  The infographic 'GROWING METHODS & PRINCIPLES' features a photograph of a lush garden with raised beds and a greenhouse. To the right, a list of practices is provided: Organic, Integrated Pest Management, Square-inch Gardening, Polyculture, Bio-intensive / Beds, No-till / Mulch, Ancient Practices, Natural Pest Management, Stewardship, Edible Landscaping, Vertical Gardening, Container Gardening, Multi-story Mode, Dervaes Sr.'s Jungle Style, and Dervaes Jr.'s Max Out Method. The website 'www.urbanhomestead.org' is mentioned multiple times.
Animaux	Abeilles, 10 poules, 3-5 chèvres, autres volailles et lapins
Infrastructure de production	Carré potager, agriculture verticale, serre
Les produits phares	Les légumes (3 T / an), puis les œufs (2000 / an), le lait de chèvre (200 l / an), le miel (25 kg / an), fruits et fleurs
% des revenus de l'exploitation liés à la production agricole	 The pie chart illustrates the distribution of agricultural revenue: 60% is consumed, 30% is sold, and 10% is used for animal feed. The website 'www.urbanhomestead.org' is noted at the bottom of the chart. 90 %
Unité de main-d'œuvre pour la production	3 ETP

Commercialisation	qui vend des produits agricoles
Magasin de vente directe	Vente à la ferme
Professionnels / vente en circuits courts	Restaurants du quartier
Commande	Oui / livraison des restaurants
% du revenu de l'entreprise lié à la commercialisation	0 % : ne revendent pas de produits autres que les leurs
Unité de main-d'œuvre nécessaire	1 ETP
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	• Ferme pédagogique • Conférences
Outils pédagogiques à disposition	Animaux, supports de communication
Aménagement spécifique	Atelier de transformation, salle d'accueil
% du revenu de l'entreprise	< 10 %
Unité de main-d'œuvre nécessaire	< 0.5 ETP
Loisir	qui offre des activités de détente aux citoyens
Type d'événement	Quelques soirées thématiques. cf rubrique podcast du site
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	/
Mise en œuvre	
Partenaire	Autonomie de la famille sur le projet
Les difficultés rencontrées	Adaptation des connaissances à un terrain « de poche » Tout reposer sur un petit site unique, ne permet pas d'échapper aux contraintes climatiques (sécheresse) et aux attaques des parasites (maladies, champignons...)
Les facteurs de réussites	L'expérience de l'agriculture du fondateur Optimiser le peu de place : verticalité, carré potager, ... Une bonne gestion du sol et de l'eau : <i>Le proverbe dit que « tout ce qui est petit est mignon », et bien avec l'exploit réalisé par les Dervaes, nous pouvons ajouter que tout ce qui est petit peut être productif ! Lorsque la famille Dervaes s'installe à Pasadena en 1985, le sol de leur futur jardin ne retenait même pas l'eau ! Jules découvre que cela vient du manque de matière vivante dans le sol. Il va donc s'investir pendant 30 ans dans</i>

	<i>la création et l'entretien d'un écosystème vivant. Il va amender son sol au fil des années, faire son compost, utiliser les déjections de ses animaux et améliorer ainsi sa terre. Il va opter pour la mise en place d'un jardin comestible sur l'avant de la maison et de 50 lits surélevés dans la cour arrière. Pour économiser l'eau d'arrosage, il va aussi utiliser des ollas (pots d'argile microporeux) enterrés dans ces planches de cultures.</i>
Les opportunités d'être en ou proche de la ville	Commercialisation 100 % circuits courts.
Les contraintes d'être en ou proche de la ville	Pollution par l'autoroute à 50 m / compatibilité agriculture biologique ?

La Recyclerie : ferme urbaine axée sur l'éco-responsabilité (Paris)

Organisation	
Nom de l'entreprise	La REcyclerie
Lien du site internet	http://www.larecyclerie.com
Nom du porteur de projet	Agence Sinny et Ooko, entreprise d'ingénierie culturelle qui a pour objectif de redonner vie à des lieux atypiques Stéphane Vatinel, Directeur et fondateur de la REcyclerie
En activité depuis ... années	2014
Structure organisationnelle	La REcyclerie est un projet innovant qui combine plusieurs activités différentes et nécessite donc de trouver un cadre juridique spécifique, taillé sur mesure. La REcyclerie, c'est donc un café-cantine mais aussi une ferme urbaine et un atelier de réparations collaboratif, un centre de ressources et d'apprentissage. association des Amis Recycleurs de la REcyclerie
Partenariat	Partenaire principal : Veolia Veolia est une multinationale française, chef de file mondial des services collectifs. Veolia propose à ses clients, collectivités locales et entreprises, une expertise dans trois domaines complémentaires : gestion du cycle de l'eau, gestion et valorisation des déchets et gestion de l'énergie
Situation	
Historique du lieu	Ancien terrain ferroviaire / gare Ornano L'histoire commence par un appel de la mairie du XVIII ^e arrondissement de Paris. Ayant appris la vente de la gare par Réseau Ferré de France, elle propose d'y monter un projet culturel tenant compte des enjeux de mixité sociale, d'écologie urbaine, de convivialité et d'éducation populaire.
Surface de l'exploitation en ha	Refuge de biodiversité dans le quartier dense de la Porte de Clignancourt, la Ferme Urbaine de la REcyclerie introduit la nature sur près de 1000 m ² , favorisant ainsi le développement des corridors écologiques.

Carte (photo satellite des lieux)	
Lien et opportunité avec le contexte urbain	Accessible par les transports en commun, en vélo ou en voiture
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	L'association des Amis Recycleurs est en charge de l'animation et de la programmation, de l'atelier, et de la ferme urbaine. Le projet a pour objectifs de privilégier l'usage sur la possession, en facilitant la consommation collaborative, renforcer les interactions et l'échange local entre citoyens, sensibiliser largement aux valeurs du recyclage, de la réparation et du <i>do it yourself</i>. Avec sa carte d'adhérent annuelle, un Ami Recycleur : • soutient les valeurs et l'économie de la REcyclerie • emprunte gratuitement les objets partagés de l'Atelier de RENé sur place ou chez soi pendant 48h • participe gratuitement aux animations organisées par les <u>RENés</u> et la Ferme urbaine • bénéficie des conseils des RENés et de la réparation gratuite de son petit mobilier et petit électroménager • a la possibilité d'emprunter des livres dans notre bibliothèque • et de nombreux autres avantages... Les valeurs éco-responsables de la REcyclerie sont portées de manière ludique et festive par l'association et prennent corps à travers différents espaces : • L'atelier de RENé, qui lutte contre l'obsolescence programmée et repense la notion d'usage. • La programmation éco-culturelle qui sensibilise à travers une programmation riche et variée, le public néophyte ou passionné, aux valeurs de l'éco-responsabilité. • La Ferme Urbaine, cœur vert de la Recyclerie, qui permet d'expérimenter, produire et éduquer autour de l'agriculture urbaine et de l'agro-écologie.
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain

Infrastructure de production	1 potager de 150m² 1 serre aquaponique de 140m² 1 toiture végétalisée avec 4 ruches 1 poulailler avec 17 poules de 6 races différentes qui mangent les restes de notre restaurant 1 forêt comestible 170 plantes 3 nichoirs à oiseaux (la Ferme Urbaine est membre de la Ligue de Protection des Oiseaux depuis août 2016) 1 hôtel à insectes 2 canards 2 cochons d'Inde et un lapin 1 mare 1 lombricomposteur et 5 bacs d'1m³ de compost
Les produits phares	Dans la serre aquaponique : 30 espèces de plantes et 2 espèces de poissons avec 28 systèmes horizontaux et verticaux. Dans cette serre sont principalement cultivés des plantes aromatiques, des fraises, des légumes feuilles et des légumes fruits. Les poissons élevés dans la serre sont des carpes communes et des truites arc en ciel. Le potager s'inscrit dans un mouvement de recherche et d'expérimentation autour des enjeux de l'agriculture urbaine, notamment celui du potentiel de reconversion d'anciennes friches en espaces de cultures. Un des enjeux de la Ferme Urbaine de la REcyclerie est d'être productive, de montrer qu'il est possible de produire en zone urbaine de manière raisonnée, naturelle et locale. Nous pratiquons un maraîchage suivant les principes d'agro-écologie en s'inspirant de la permaculture, de l'agriculture naturelle et biologique.
Unité de main-d'œuvre pour la production	2 personnes engagées à la ferme
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production
Magasin de vente directe	Non, la totalité des productions du potager est utilisée dans les cuisines du restaurant de la REcyclerie.
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	La Ferme Urbaine de la REcyclerie a un rôle pédagogique très fort. • Les espaces de la Ferme Urbaine sont accessibles à tous du lundi au vendredi de 12h à 18h, avec une signalétique expliquant le projet et nos équipes présentes pour répondre aux questions. • 100 visites par an de la Ferme Urbaine organisées, accessibles à tous et en entrée libre sur inscription (près de 800 personnes en 2016) • 72 visites par an de la serre aquaponique de la REcyclerie, accessibles à tous et en entrée libre sur inscription (70 personnes depuis août 2017)

	• 50 chantiers participatifs à la Ferme Urbaine (140 bénévoles en 2016) • 50 ateliers par an autour des thèmes du jardinage, de la biodiversité, de la place de la nature en ville ou de la découverte des animaux (400 personnes en 2016) • depuis novembre 2015, un partenariat avec l'IME et des ateliers hebdomadaires à un groupe d'enfants autistes pour les sensibiliser à la place de la nature en ville.
Loisir	qui offre des activités de détente aux citoyens
Type d'événement	Programme d'animations riche : conférences, ateliers, ...
Espace constamment ouvert au public	Café cantine
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	/
Mise en œuvre	
Partenaire	Partenaire principal : Veolia
Aide et soutien financier	« Son modèle économique, qui lui a permis de créer 60 emplois en deux ans, repose surtout sur le chiffre d'affaires du café-cantine. <i>On ne reçoit presque aucune subvention et notre partenariat avec Veolia, que je revendique, nous apporte environ 80 000 euros par an, alors que le budget de la Recyclerie est de 2,5 millions d'euros.</i> » (journal Libération, septembre 2016)
Les facteurs de réussites	Mixité et diversité
Les opportunités d'être en ou proche de la ville	Concept citoyen

Ferme de Rovéréaz : ferme urbain publique (Lausanne)

Organisation	
Nom de l'entreprise	Ferme de Rovéréaz
Lien du site internet	http://rovereaz.ch/
Nom du porteur de projet	Plusieurs entités juridiques ont été constituées : 1. La Sàrl Ferme de Rovéréaz qui exploite les 28.5 hectares de terres en agriculture biologique et vend ses produits au marché à la ferme. 2. L'Association Rovéréaz qui coordonne le volet socio-pédagogique et l'accueil du public dans le Jardin aux 1000 Mains. 3. La Coopérative L'Autre Temps qui organise des mesures d'insertion pour des personnes éloignées de l'emploi. 4. L'Association Les Chênes qui gère le patrimoine bâti du domaine et chapeaute les trois autres institutions. C'est le contact de la Ville de Lausanne.
Formation et profession	La Sàrl Ferme de Rovéréaz est gérée par un agriculteur, M. Gilles Berger
En activité depuis ... années	2017 fut la première année de production de la nouvelle équipe de Rovéréaz. La Ville a racheté le domaine en 1998.
Unité de main-d'œuvre	L'exploitation est maraîchère donc le personnel fluctue en fonction des travaux et des saisons.
Chiffre d'affaires	/
Structure organisationnelle	Cf. porteurs de projet
Partenariat	Organismes de réinsertion professionnelle
Situation	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	Ville de Lausanne
Zone d'aménagement	Pour l'instant en zone intermédiaire (c'est-à-dire hors zone à bâtir)
Historique du lieu	Ferme qui date du 19 ^{ème} siècle. En 2015 la Ville de Lausanne lance un appel à projet pour la reprise du domaine, avec des critères en lien avec sa politique d'agriculture urbaine. Un collectif a remporté le concours.
Surface de l'exploitation en ha	28 ha

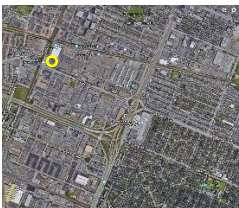
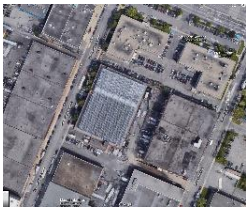
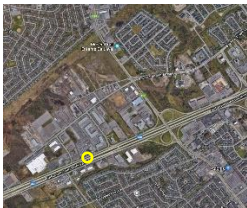
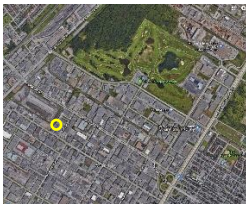
Carte (photo satellite des lieux)	
Lien et opportunité avec le contexte urbain	Les activités du domaine de Rovéréaz s'inscrivent dans la politique agricole urbaine promue par la Ville de Lausanne.
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	Les objectifs fixés par la Ville de Lausanne pour le domaine de Rovéréaz sont : • Production de denrées alimentaires de qualité dans le respect de l'agriculture biologique • Commercialisation de la production auprès d'un réseau d'agriculture de proximité • Accueil, transmission et partage avec la population, particulièrement les enfants et les jeunes, de l'importance du vivre ensemble et du respect de la nature et de l'humain • Culture de la solidarité par la réinsertion professionnelle de personnes en difficulté • Mise en valeur de l'écosystème, promotion de la biodiversité et respect du paysage A l'avenir, Rovéréaz deviendra un carrefour d'échange avec la population, notamment autour de la souveraineté alimentaire, et un pôle d'innovation pour l'agriculture périurbaine biologique
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Pleine terre	Légumes Bio sur 4 ha environ en 2018
Infrastructure de production	Plusieurs projets dès 2019 pour des infrastructures de transformation et de vente et pour rénover les bâtiments agricoles
Les produits phares	maraisage
% des revenus de l'exploitation liés à la production agricole	Pas de chiffres fournis. La production maraîchère a débuté en 2017 avec 1,5 ha et progresse chaque année. Le but est de gagner aussi avec la vente directe et l'accueil socio-pédagogique.
Unité de main-d'œuvre pour la production	Les 3 fondateurs + un maître socio-professionnel + des personnes en réinsertion + personnel saisonnier pour le maraisage

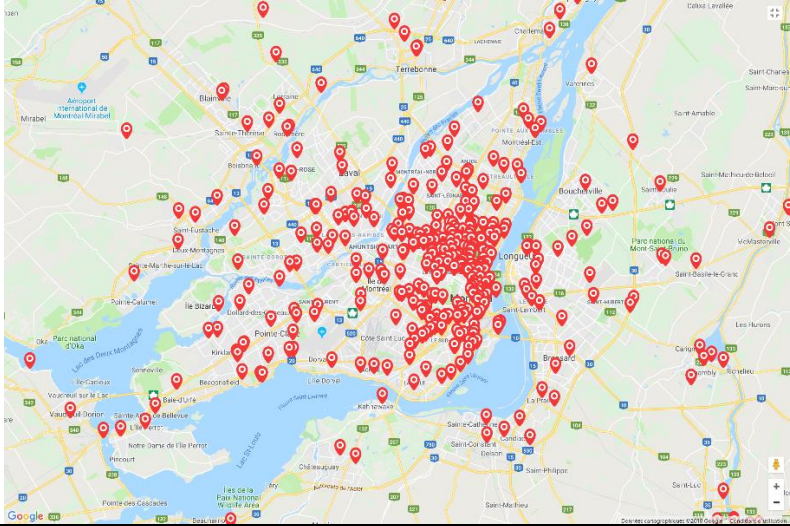
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production
Magasin de vente directe	• Horaires du marché sur la ferme : Mercredi de 16h à 19h et samedi de 9h à 14h • Présence sur le marché de la Sallaz jeudi de 15h à 19h
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	Accueil, transmission et partage avec la population, particulièrement les enfants et les jeunes. Accueil pédagogique, accueil de classes lausannoises, partenariat avec une structure de réinsertion professionnelle Accueil du public au Jardin des 1000 mains, plusieurs fois par mois. Depuis 2016, plus de 2000 m2 du jardin historique ont été converti en potager pédagogique en permaculture
Outils pédagogiques à disposition	Panneaux et coordinateur qui donne des explications.
Aménagement spécifique	Jardin à disposition du public. Projet d'implanter une yourte, notamment pour faire faire la sieste aux petits (de 2 à 4 ans) qui sont accueillis dans le cadre pédagogique.
Loisir	qui offre des activités de détente aux citoyens
Type d'événement	Accueil libre pour travailler dans le jardin : Entre mars et octobre, tous les lundis entre 16h et 20h. Le programme est libre et aucune inscription n'est nécessaire. Un panneau à l'entrée du jardin indique les différents projets en cours. Une coordinatrice ou un coordinateur sera là pour répondre à toutes vos questions Chantiers participatifs à dates fixes.
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	Un biologiste assure le suivi de la biodiversité au jardin et sur l'ensemble du domaine. Au printemps 2017, il a effectué un recensement complet des oiseaux présents sur le domaine.
Aménagement spécifique	Des nichoirs et des hôtels à insectes, obtenus par une collaboration avec DiversCités (<u>organisme de réinsertion</u>) ont été posés à plusieurs endroits adaptés aux espèces. La présence de plantes néophytes (exotiques envahissantes) est également étroitement surveillée
Mise en œuvre	
Partenaire	Ville de Lausanne
Aide et soutien financier	Aucune aide financière de la Ville
Aide et soutien logistique	Aide technico-administrative de la chambre d'agriculture (Prométerre) et des collaborateurs de la Ville de Lausanne

Les difficultés rencontrées	Difficultés administratives pour obtenir des permis de construire pour les locaux de transformation, pour la yourte, pour le tunnel maraîcher, etc. Tout doit passer par l'exploitant agricole car c'est Hors zone à bâtir ; alors que ce sont des associations de non agriculteurs qui portent le(s) projet(s) ; Les bâtiments sont protégés, la Ville se doit d'être exemplaire dans les démarches administratives.
Les facteurs de réussites	Engouement des lausannois pour le jardin en permaculture 3000m2, ouvert tous les lundis de 16h à 20h pour y travailler.
Les opportunités d'être en ou proche de la ville	- Accueil des classes en transports publics - Vente sur les marchés de la Ville
Si c'était à refaire	Engager dès le départ des professionnels de l'agriculture Adapter la législation fédérale (LAT) pour permettre à ce genre de projet à multiples facettes de voir le jour sans trop de difficultés.

Les Fermes LUFA : serres urbaines complémentées par un marché fermier en ligne (Montréal)

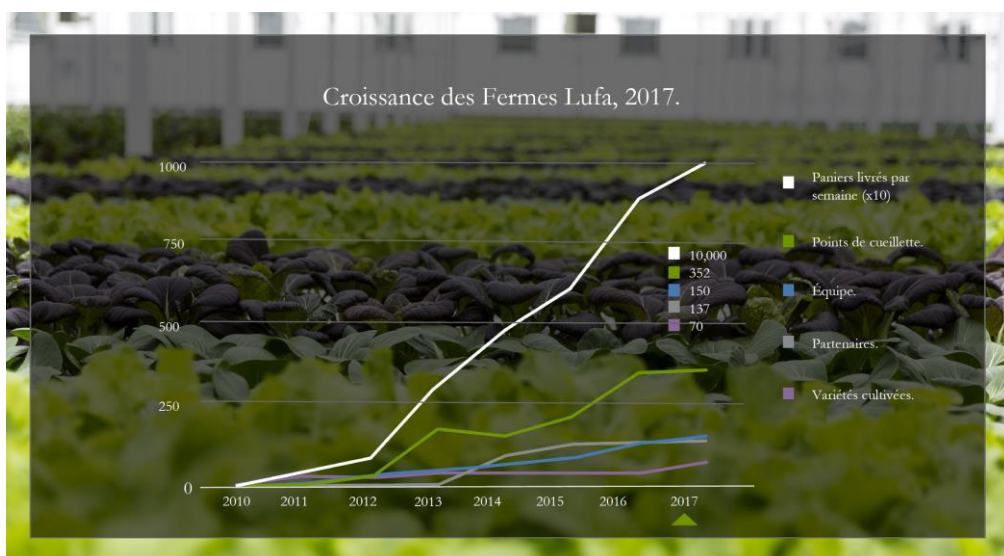
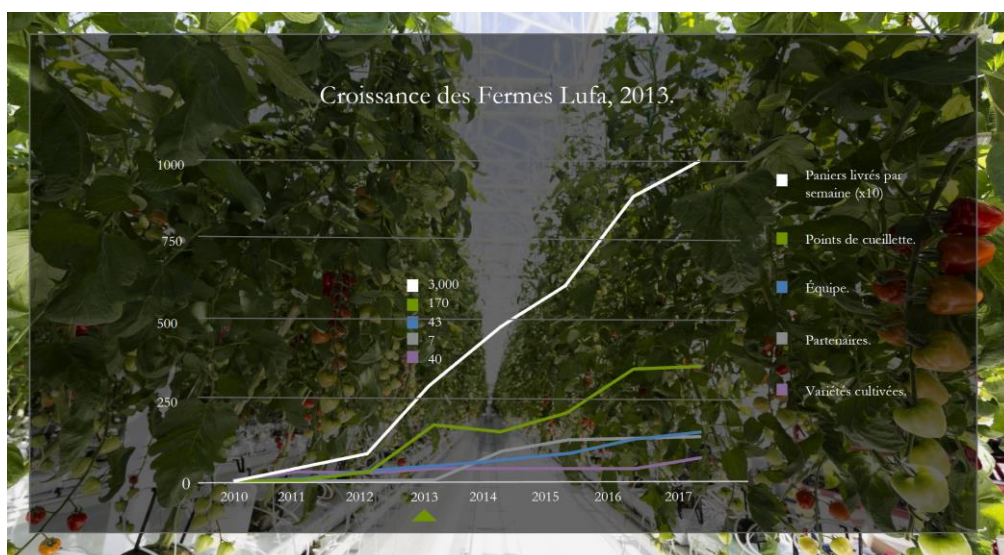
Organisation				
Nom de l'entreprise	Les Fermes LUFA			
Lien du site internet	https://montreal.lufa.com/fr/about			
Nom du porteur de projet	Compagnie privée fondée par Mohamed Hage, Lauren Rathmell, Kurt Lynn, et Yahya Badran			
Formation et profession	Ingénieur informaticien / gestion des sciences végétales et des cultures / stratégie marketing / ingénieur en construction			
En activité depuis	9 ans			
Unité de main-d'œuvre	150 employés			
Chiffre d'affaires	Depuis 2016 le flux de trésorerie est positif résultant d'un rythme de croissance doublant à chaque année depuis 2013.			
Structure organisationnelle	Société anonyme : les trois principaux actionnaires sont Fiducie familiale de Mohamed Hage, Furneaux Capital (Massachusetts), Cycle Capital Management (Montréal)			
Partenariat	-			
Situation				
3 serres en production sur les toits de Montréal				
	1. Serre dans l'arrondissement d'Ahuntsic 	2. serre de la ville de Laval 	3. serre de l'arrondissement de d'Anjou 	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	Fonds de placement immobiliers BTB entreprise montréalaise qui possède et gère plusieurs édifices dans la région de Montréal est propriétaire de l'édifice à bureaux situé en-dessous de la serre.	La serre a été construite sur le toit d'un nouvel immeuble commercial. Elle a été érigée au moment de sa construction	La serre a été bâtie sur un bâtiment industriel déjà existant	
Zone d'aménagement	Zone industrielle proche de quartiers résidentiels	Zone industrielle le long d'une autoroute	Zone industrielle	
Historique	2011 Première serre commerciale sur un toit au monde	2013 Construction de la deuxième serre 2015 lance le service de livraison à domicile	2016 atteint un flux de trésorerie positif 2017 construction de la troisième serre	
Surface de l'exploitation	3000m2	+ 4000m2	+ 6000m2 = 1.3 ha de serre	

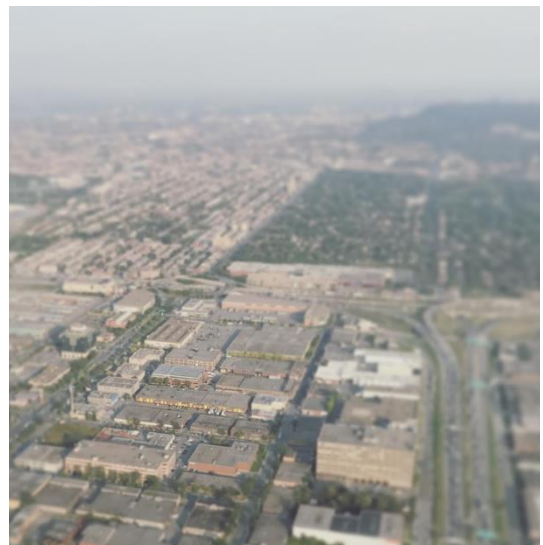
Carte	 	 	 
Lien et opportunité avec le contexte urbain	Les serre urbaines LUFA sur les toits présentes les avantages suivant pour la ville : • n'utilisent pas de nouvelles terres et réhabilitent des espaces inutiles, voire gaspillés : les toits, • atténuent le problème des îlots de chaleur, • tamponnent la gestion des eaux de pluie par un système d'irrigation hydroponique en boucle fermée, • diminuent la consommation d'énergie en profitant de l'énergie de chauffage résiduelle s'échappant de l'édifice en-dessous (50 % moins d'énergie de chauffage qu'une serre de superficie équivalente située au sol), • offrent une visibilité novatrice au bâtiment qu'elle chapeaute.		
Les éléments spatiaux à prendre en compte	L'installation d'une serre agricole sur un toit n'est pas encore prévue par le cadre légal et nécessite des adaptations pour être autorisable. L'implantation de serre sur le toit requière l'installation : - D'un escalier, - D'un monte-charge, - De réservoirs d'eau, - De renforcer la structure.		
Missions-Fonctions-Prestations			
Les objectifs et les missions	Créer une structure intégrée à la ville qui permet d'y produire des aliments frais de qualité plus écologiquement (sans pesticide, ni fongicide, ni herbicide) et en utilisant les ressources d'une manière plus responsable (pas de colonisation de nouvelles terres arables, moins d'eau, moins d'énergie et pratiquement aucun transport) pour les distribuer directement aux consommateurs. Objectifs : • Eliminer les intermédiaires, • Réduire la consommation de ressources pour la production, • Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments dans une perspective de durabilité, • Créer de l'emploi, • Favoriser l'autosuffisance alimentaire et surtout la traçabilité.		
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain		
Hors-sol	70 variété de fruits et légumes Produisent des denrées alimentaires sans pesticides, herbicides ou fongicides synthétiques. Le compostage de tous les déchets verts se fait sur place.		

Infrastructure de production	3 serres de production sur les toits
Unité de main-d'œuvre pour la production	Plus de 100 personnes
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production
Paniers contractuels	La production des 3 serres permet d'alimenter 10'000 paniers en légumes livré chaque semaine tout au long de l'année. Un large réseau de plus de 350 points de cueillette est proposé aux consommateurs pour venir chercher leur panier. Points de cueillette, ex : studios de yoga, entreprises locales ou cafés de quartier 
Commande en ligne	En 2013 la compagnie LUFA s'est associée à plus de 130 partenaires fermiers et de producteurs alimentaires locaux en vue de lancer sa plateforme de vente. Ce marché fermier en ligne (https://montreal.lufa.com/fr/marche) offre les légumes cultivés en ville par Les Fermes Lufa, mais aussi des fruits et légumes locaux (quand ils sont en saison), et des milliers d'autres produits créés par de petits producteurs locaux comme des bouchers, fromagers, boulangers, et autres artisans alimentaires. En 2015 un service de livraison à domicile par voiture électrique permet la distribution des produits. 
% du revenu de l'entreprise lié à la commercialisation	Un grand effort de mis sur la commercialisation des produits de l'entreprise et de la région avec la création du marché en ligne. Cette commercialisation est un

Unité de main-d'œuvre nécessaire	volet clé de l'entreprise qui prend un rôle de plus en plus important par rapport à la production.
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	Partant du principe qu'il est impensable de réinventer un système alimentaire brisé sans le soutien de toute une communauté, les ferme LUFA ont créé un réseau de Lufavores constitué de 33 041 personnes. Elle communique avec eux chaque jour à travers sa plateforme de communication et les accueille dans les serres lors de visites ponctuelle tel que la fête de rue, la journée de la terre ou encore Halloween. L'entreprise œuvre pour que les gens soient plus proche leur fermier, savent d'où vient leur nourriture et comprennent comment elle est cultivée. Communiquer sur la production hors sol et hors saison n'apparaît pas être une contrainte pour l'entreprise, au contraire les aspects technologiques pour l'économie des ressources séduit le public urbain montréalais.
Aménagement spécifique	Les serre sur les toits
Loisir	qui offre des activités de détente aux citoyens
Type d'événement	-
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation	-
Mise en œuvre	
Aide et soutien financier	Le Fonds de solidarité FTQ a investi 3 millions de dollars sous forme de prêt, et La Financière agricole du Québec a contribué un demi-million au succès du projet.
Les difficultés rencontrées	• Lors de la réalisation de la première serre, le projet novateur des Fermes LUFA ne pouvait pas se faire reconnaître comme un projet agricole et ainsi bénéficier des avantages liés à ce statut. Après avoir prouvé leur capacité de production et l'intérêt de leur démarche pour l'alimentation de la ville ils ont pu bénéficier du soutien de la financière agricole du Québec. • L'incompatibilité d'une serre sur les toits avec les normes d'urbanisme et de construction • Concept intéressant à partir de surfaces de 3'700 m2 de toit.
Les facteurs de réussites	• Un système de production technologique qui permet l'approvisionnement d'une personne avec une surface productive de 1,4 m2. • Disposer de bâtiments industriels avec des toits plats proche des secteurs d'habitation. • Une démarche de communication très active afin de créer une communauté. • Une recherche d'économie d'énergie, donc diminution des coûts, dans les domaines du transport, de l'emballage, de la réfrigération et du chauffage. • Un dialogue avec les autorités pour assouplir voire adapter les instruments réglementaires de l'urbanisme.
Les opportunités d'être sur la ville	• Visibilité grâce au caractère novateur d'une serre sur un toit. • Synergie énergétique possible avec des infrastructures urbaines. • Proximité directe avec les consommateurs.
Les contraintes d'être sur la ville	• Une réglementation d'urbanisme non adaptée à la réalisation de serre sur les toits

Aperçu de l'évolution des Fermes LUFA





Ferme de l'Abbé Rozier : formation et réinsertion sociale (Ecully FR)

Organisation	
Nom de l'entreprise	Ferme de l'Abbé Rozier
Lien du site internet	http://www.lyon-dardilly-ecully.educagri.fr/ferme-de-labbe-rozier
Nom du porteur de projet	Maxime Delayer
Formation et profession	Maxime Delayer Enseignant en Horticulture
En activité depuis ... années	1787(création CFPH) / 1840 (terrain) / 1967 (structuration du lycée horticole)
Unité de main-d'œuvre	16 salariés, 220 apprentis sur les métiers du paysage / 1200 stagiaires en formation continue
Chiffre d'affaires	Non communiqué
Structure organisationnelle	CFPH Lyon-Ecully (CFPH : Centre de formation et de promotion de l'horticulture)
Partenariat	Partenariat avec les collectivités et des entreprises (notamment l'entreprise Refarmer) Travail avec l'association AIDEN pour l'insertion professionnelle. Expérimentation. SAMUEL RICHER (personne interrogée).
...	
Situation	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	CFPH (Centre de formation en production horticole)
Zone d'aménagement	Au sein d'Ecully, en plein cœur de la ville d'Ecully, entre La ville de Vaise et l'autoroute A6. A quelques km 9 ^{ème} arrondissement de Lyon.
Historique du lieu	Crée en 1787 par l'Abbé Rozier qui proposait les premiers cours gratuits en horticulture. En 1967 un lycée horticole est créé et reprend la gestion du domaine.
Surface de l'exploitation en ha	10 ha
Carte (photo satellite des lieux)	
Lien et opportunité avec le contexte urbain	Le centre de formation profite de la proximité de la métropole lyonnaise et de ses facilités (transport et infrastructure, facilitant l'accès du public formé). Cette proximité se traduit aussi par des opportunités de partenariat avec des entreprises (Refarmer) et avec des associations (comme l'association d'aide à l'insertion professionnelle AIDEN)

Les éléments spatiaux à prendre en compte	Limite spatiale à une dizaine d'hectares situés entre une zone pavillonnaire, l'autoroute et la ville de Vaise.
...	
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	Outre sa mission de formation horticole, des expérimentations sont menées sur l'aquaponie et les serres bioclimatiques, la ferme fait aussi l'objet d'un partenariat pour la réinsertion professionnelle
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Pleine terre	Maraîchage diversifié en Agriculture Biologique en plein champ et vergers
Hors-sol	Serres et bassins d'aquaponie en partenariat avec la société Refarmer
Animaux	Poissons (aquaponie)
Infrastructure de production	Serres bioclimatiques (stockage de chaleur via une réserve d'eau dans les serres) + une serre de 270m ² en aquaponie
Les produits phares	Maraîchage diversifié (60 légumes différents) et pommes
% des revenus de l'exploitation liés à la production agricole	Non communiqué
Unité de main-d'œuvre pour la production	16 salariés mais une partie à temps partiel
...	
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production
Magasin de vente directe	Bâtiment accueillant un marché hebdomadaire. Le réaménagement de ce bâtiment a représenté un investissement de 190 000€ La vente directe sur le marché à la ferme ou sur un second marché représente 35% du CA
Paniers contractuels	Non
Self cueillette	Non
Grande distribution	Magasin bio spécialisé cf ci dessous
Commande	2 Restaurateurs Lyonnais / 3 épiceries / 2 magasins Biocoop (qui représentent 65% du volume)
% du revenu de l'entreprise lié à la commercialisation	Non communiqué
Unité de main-d'œuvre nécessaire	En terme de temps de travail la commercialisation représente 1 à 2 personnes chaque jour pour les livraisons 4.5 h de marché à 3 personnes par semaine plus 4.5h de marché à 4 personnes par semaine
...	La ferme de l'Abbé Rozier est à l'origine de la création d'un marché hebdomadaire. Celui-ci rassemble chaque mercredi une douzaine de producteurs Bio sous la formule « dépôt vendeur » (prélèvement d'un pourcentage sur les ventes pour le compte de la ferme)

Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	La Ferme accueil près de 3000 scolaires par an les vendredi après midi. De plus un certain nombre de futurs maraîchers Bio et de paysagistes sont formés sur place (220 apprentis).
Outils pédagogiques à disposition	Les terrains de la ferme sont le support de la formation d'apprentis et aussi de salarié en insertion.
Aménagement spécifique	Cette activité a nécessité la création de vestiaires et de salles de réunion
% du revenu de l'entreprise	La formation fait partie intégrante de la convention de mise à disposition du domaine par le CFPH et n'est donc pas une source directe de revenue
Unité de main-d'œuvre nécessaire	Non communiqué
...	En partenariat avec le CNPH d'Ecully la ferme travail sur des projets d'expérimentation. On y étudie par exemple le suivi comparatif entre 3 modèles de serre : le tunnel simple, le tunnel double parois, et la serre bioclimatique (stock d'eau servant de tampon thermique).
Loisir	qui offre des activités de détente aux citoyens
Type d'événement	/
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	/
Mise en œuvre	
Partenaire	Collectivités / AIDEN (association de réinsertion) / Lycée horticole d'Ecully / entreprise Refarmer (créatrice de système de culture verticale et de systèmes d'aquaponie)
Aide et soutien financier	Accord avec le CFPH de mise à disposition des terrains et de la ferme en échange de la formation des stagiaires.
Aide et soutien logistique	
Les difficultés rencontrées	
Les facteurs de réussites	
Les opportunités d'être en ou proche de la ville	Notre mode de culture est identique à ce que ferait un maraîcher bio/intensif en milieu rural (forte diversité de variétés cultivée de manière biologique sur une faible surface). Le principal avantage réside dans la proximité des clients, que ce soit du consommateur (vente directe) ou de nos clients de gros (possibilité de faire une livraison par jour). Enfin sur des aspects purement agronomiques nous profitons en ville de quelques degrés de plus ce qui nous garantit une bonne précocité.



Jardins de la Montagne verte : ferme urbaine de réinsertion sociale (Strasbourg)

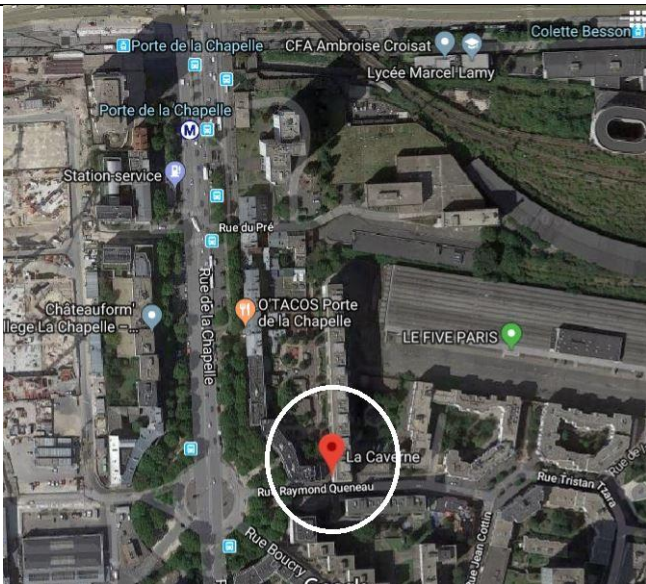
Organisation	
Nom de l'entreprise	Les jardins de la montagne verte - JMV
Lien du site internet	https://www.jardins-montagne-verte.com/
Nom du porteur de projet	Fatima Riahi
Formation et profession	Sociologue
En activité depuis ... années	2001
Unité de main-d'œuvre	• 12 permanents pour 12 ETP • 120 salariés en insertion/an pour 32 ETP • Près de 20000h de bénévolat
Chiffre d'affaires	
Structure organisationnelle	Les Jardins de la Montagne Verte, Association à but non lucratif, régie selon le droit local et créée en 2001, est une exploitation agricole urbaine qui utilise différents supports d'activité pour réaliser ses objectifs d'insertion. Elle propose du travail aux personnes éloignées de l'emploi dans plusieurs secteurs : - Maraichage, - Conserverie et transformation, - Plantes aromatiques et médicinales, - Menuiserie, et - Logistique. Les salariés : jardiniers, menuisiers, agent de production... en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), retrouvent à travers leur poste de travail un rythme, un salaire et une reconnaissance sociale, qui seront le point de départ de leur démarche d'inclusion.
Partenariat	Ville de Strasbourg, Conseil Départemental, FSE, Groupement d'Intérêt Economique Genius, ...
Situation	
Surface de l'exploitation en ha	11 hectares de terrain
Carte (photo satellite des lieux)	

Lien et opportunité avec le contexte urbain	A proximité directe du centre de Strasbourg, d'accès facile, accès en transport public possible
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	Les Jardins de la Montagne Verte ont une triple mission : - Permettre le retour à l'emploi d'un public en difficulté, éloigné du marché du travail, - Valoriser le Parc Naturel Urbain de la ville de Strasbourg en y assurant une activité de maraîchage répondant aux critères de certification de l'Agriculture Biologique, - Satisfaire les besoins des consommateurs Strasbourgeois en produits agricoles et produits d'épicerie Biologiques au travers de sa propre filière de production et de distribution solidaire et locale. Cet ensemble de bonnes pratiques permet de tirer des surfaces terriennes, sans utilisation d'engrais, ni de pesticides, de nouvelles ressources tout en préservant et d'enrichissant notre environnement, de contribuer à la valorisation de notre planète, chacun de nous en étant responsable, pour laisser à nos enfants une terre plus propre..
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Pleine terre	production de légumes Bio et de plantes médicinales et aromatiques La récolte résultant du travail des jardiniers est vendue : - sous forme de paniers, - dans notre point de vente à la ferme, - sur nos marchés (2) - sur nos différents points d'animation (2)
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production
Magasin de vente directe	Oui sur place Horaires du magasin : 9h30 – 18 h en semaine, (10h – 18h le lundi), le samedi de 9h à 13h.
Paniers contractuels	Abonnement aux paniers hebdomadaires de fruits et légumes Bio, disponibles en trois formats à 10, 13 ou 16 Euros. Sont également accessibles une gamme de produits d'épicerie qui à l'occasion de "Journées fidélité" proposées plusieurs fois par an à ses membres, permettent de bénéficier de remises lors d'achats en ligne comme sur place. Les étudiants peuvent sous conditions de ressources bénéficier d'une offre spécifique de Paniers Solidaires à 3 €/semaine au lieu de 10 €.
Commande en ligne	Le passage à la boutique en ligne va permettre d'anticiper une offre globale de produits Bio en adéquation avec l'attente des consommateurs pour une alimentation saine et diversifiée. Cette boutique en ligne avec livraison au magasin des JMV au 5, avenue du Cimetière, Strasbourg devrait pouvoir être mise en service courant Septembre (2018). Permet d'accéder à l'ensemble de l'offre en produits Bio (fruits et légumes frais) ainsi que des conserves (de légumes y compris des soupes et des sauces, salades de fruits et confitures), de plantes pour

	infusion entièrement produites sur place ainsi qu'une gamme de produits d'épicerie et de compléments alimentaires
	Résumé Les JMV proposent à leurs adhérents une offre diversifiée : - paniers contractuels - Un magasin Bio permettant d'une part de compléter le contenu des paniers avec des produits de leur propre conserverie et atelier de Transformation ainsi qu'avec des produits d'épicerie Bio sélectionnés par les JMV pour leur qualité reconnue. - Une production de plantes aromatiques et médicinales Bio - Un atelier de menuiserie fabricant des meubles et des articles de décoration en bois (massif ou recyclé). Cette menuiserie fonctionne en partie grâce à l'économie circulaire qui permet de recycler du bois et de satisfaire l'attente des consommateurs en objets de décoration et de meubles. Elle permet aussi de répondre à des besoins spécifiques, des travaux à façon et des appels d'offres
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	bulletin "Chloro'Fil", où nous vous communiquons l'actualité des Jardins, les animations auxquelles nous participons, les manifestations qui pourraient vous intéresser ainsi que des informations sur les légumes que nous avons cultivés pour vous, accompagnés de recettes.
Loisir	qui offre des activités de détente aux citoyens
Type d'événement	En tant qu'adhérent aux JMV, vous serez régulièrement invité à participer à des événements importants dans la vie de l'Association comme l'Assemblée Générale ou la Journée Portes Ouvertes
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	/
Autre : Offre de service	
	Un bouquet de services aux entreprises Outre un service de livraison de paniers de fruits et légumes Bio hebdomadaires en entreprise, pour apporter du confort aux salariés et contribuer à une meilleure gestion de leur temps, les J.M.V. mettent à disposition des entreprises, un service de Conciergerie solidaire. Ce service permet de satisfaire les besoins de vos salariés. Courses, Repassage, Pressing, Cordonnerie, Retouches et Commande de paniers de fruits et légumes issus de nos Jardins... font partie des tâches que les JMV réalisent pour faciliter la vie de vos collaborateurs.
Mise en œuvre	
... Futur (2018)	Pour encore mieux répondre tant aux besoins des consommateurs, que d'accompagner en interne la croissance des JMV dans un

	environnement économique compatible avec le respect de la nature et de l'humain, l'homologation ISO 26000 est apparu comme un outil de développement et de compétitivité en totale cohérence avec la mission d'insertion de personnes en difficulté et la valorisation du Parc Naturel Urbain Strasbourgeois.
--	---

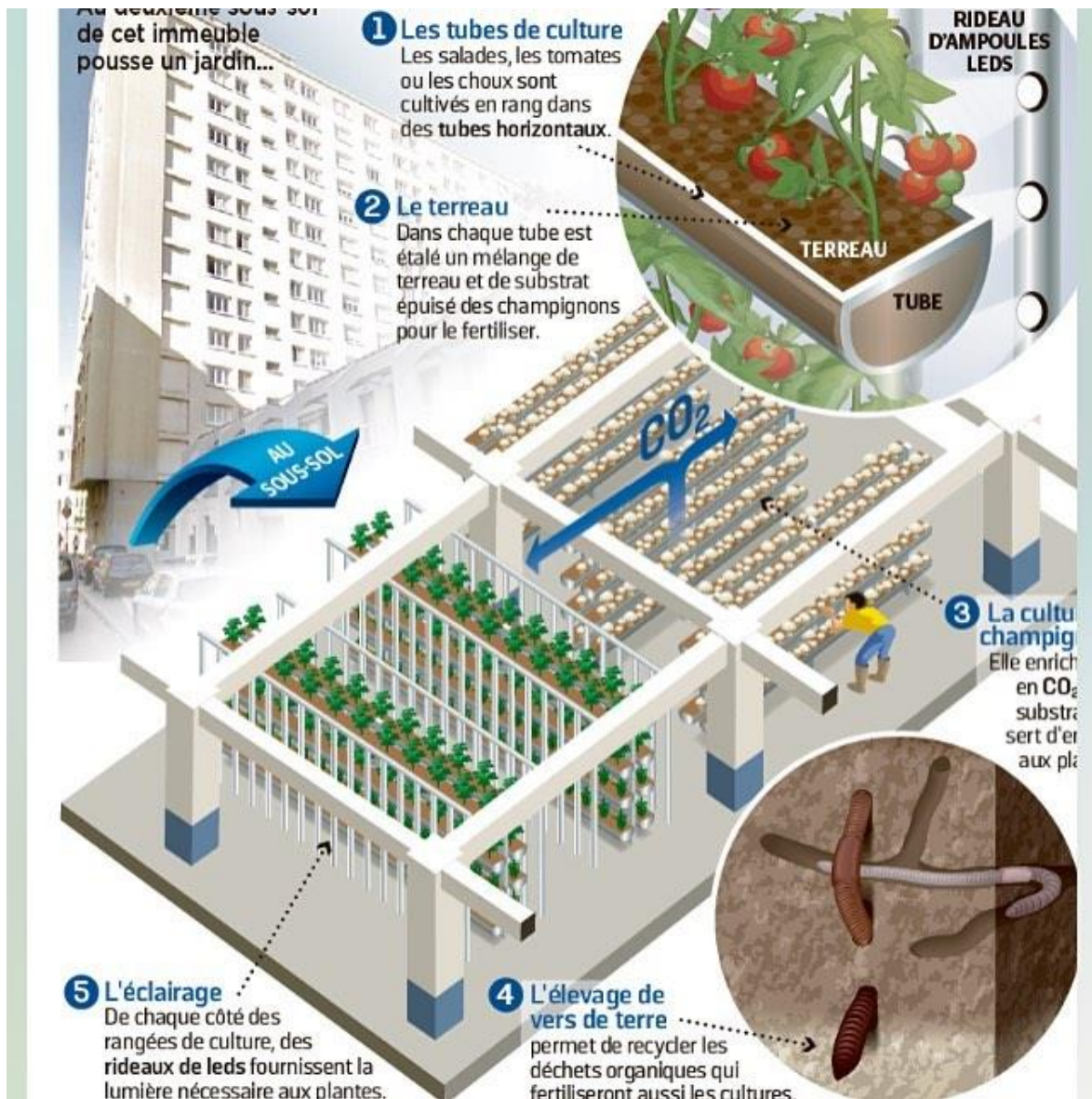
Ferme de la Caverne : ferme sous terre (Paris)

Organisation	
Nom de l'entreprise	Ferme de la Caverne
Lien du site internet	http://cycloponics.co/
Nom du porteur de projet	Jean-Noël Gertz et Théo Champagnat de la Strat Up Cycloponics en partenariat avec le bailleur sociale ICF la sablière
Formation et profession	Respectivement Ingénieur Thermicien et Ingénieur Agronome
En activité depuis ... années	Octobre 2017 (mais déjà une expérience du « Bunker Comestible » depuis avril 2017 à Strasbourg)
Unité de main-d'œuvre	Une petite dizaine de personnes à l'heure actuelle (objectif étant d'arriver à une quinzaine de personnes à terme)
Chiffre d'affaires	Non communiqué
Structure organisationnelle	La start up «Cycloponics
Partenariat	le bailleur sociale ICF la sablière
...	
Situation	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	le bailleur sociale ICF la sablière
Zone d'aménagement	La ferme de la caverne est implantée sur un niveau d'un parking souterrain désaffecté. Ce niveau représente une surface de 3600m ²
Historique du lieu	Ce niveau du parking souterrain était abandonné. La ville de Paris a lancé un appel à projet pour l'utilisation du lieu en 2016. La start up Cycloponics a été élue lauréats des Parisculteurs en novembre 2016
Surface de l'exploitation en ha	3600m ²
Carte (photo satellite des lieux)	
Lien et opportunité avec le contexte urbain	Contrairement aux toits et aux murs végétalisés, sur ce site désaffecté, il n'y a aucun problème de portance. Le développement des alternatives à la voiture ont conduits à l'abandon de nombreux parking. On estime aujourd'hui à 60% le taux d'occupation des parkings sous terrains à Paris, soit potentiellement 240ha libre.
Les éléments spatiaux à prendre en compte	Du fait du caractère sous-terrain du lieu il n'y a pas de lumière naturelle disponible. Il est donc nécessaire d'adapter les

	productions à ce système. La ferme s'est donc tournée vers des cultures ne nécessitant pas d'éclairage (endives, champignons) ou très peu (micropousses). L'utilisation antérieure du lieu (parking) a nécessité un important nettoyage du site ainsi que plusieurs test en laboratoire des produits afin d'éviter toute contamination (particules, métaux lourds ou autres résidus de carburant).
...	
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	Participer à la construction des villes de demain en transformant des espaces urbains inutilisés pour y produire des légumes incroyables
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Pleine terre	/
Hors-sol	Maraîchage cavernicole : Champignons de Paris, Shitake, Pleurottes Grises, Endives en Hydroponie et micropousses.
Animaux	/
Infrastructure de production	Le site a nécessité la mise en place d'une filtration de l'air. Afin d'optimiser la faible surface le choix de la culture vertical (étagères) a été fait. Enfin pour les productions nécessitant un peu d'éclairage un système d'éclairage LED a été mis en place.
Les produits phares	Endives en hydroponie (60% du CA) Champignons de Paris, Shitake, Pleurottes Grises (20% du CA) Micropousses et aromatiques sous LED (20% du CA).
% des revenus de l'exploitation liés à la production agricole	Outre le soutien initial de la ville de Paris au projet, 100% des revenus proviennent actuellement de la production. Elle est aujourd'hui 300kg de champignons/ semaine mais l'objectif à terme est de parvenir à 300kg / jours
Unité de main-d'œuvre pour la production	14 salariés dont 8 issus des HLM (Habitation à loyer modéré) et 2 porteurs de projets. Répartition : 10 en production / 1 en préparation de commande / 1 en livraison / 1 technicien « BTP » / 1 électricien / 2 associés polyvalents
...	Une partie de la production est Distribuée au sein des logements sociaux situés au-dessus à un prix préférentiel. Le reste est livré en vélo à des restaurateurs et à des grossistes
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production
Magasin de vente directe	/
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	Accueil de scolaires pour des visites pédagogiques
Outils pédagogiques à disposition	/
Aménagement spécifique	/
% du revenu de l'entreprise	Cette activité relève de la promotion et n'est pas monétarisée
Loisir	qui offre des activités de détente aux citoyens
Type d'événement	/
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	L'occupation du parking peut être assimilée à de l'aménagement du territoire car il était historiquement squatté et sujet au vandalisme et à des incendies de voitures. Le développement de l'activité de la ferme a permis de « sécuriser » l'espace.

Aménagement spécifique	L'Aménagement du site a nécessité le nettoyage du parking, le test de la qualité de l'air ainsi que des test de métaux lourds sur les produits.
% du revenu de l'entreprise	0
Unité de main-d'œuvre nécessaire	/
...	
Mise en œuvre	
Partenaire	le bailleur sociale ICF la sablière La ville de Paris via le concours des Parisiculteur
Aide et soutien financier	Financement via des banques, des BPI, autofinancement, et financement extérieure. Projet de percevoir des subventions agricoles. Coût d'aménagement (matériel) : 150 000 à 200 000€ pour 3600m².
Aide et soutien logistique	Entreprises partenaires.
Les difficultés rencontrées	Le ré-aménagement des locaux et la vérification de l'absence de contamination sont des procédures plutôt nouvelles et donc coûteuses. Les démarches administratives liées au milieu urbain, notamment les permis de construire et les normes de construction ne prennent pas véritablement en compte ce genre de projet. Par opposition les porteurs de projets ne sont pas nécessairement formés aux à ces démarches, un temps est donc nécessaire pour l'émergence de tels structures.
Les facteurs de réussites	Du fait de la localisation, et comparativement à un toit l'accès est grandement facilité : entrée de parking et possibilité d'accès en véhicule. Comme évoqué plus haut il n'y a pas de problème de portance à prendre en compte.
Les opportunités d'être en ou proche de la ville	Bientôt 80 % de la population habitera en ville. Les véhicules individuels sont voués à disparaître au profit d'une autre mobilité urbaine : De nombreux espaces se libèrent dans les parkings souterrains. C'est l'occasion de produire localement un grand nombre de produits.





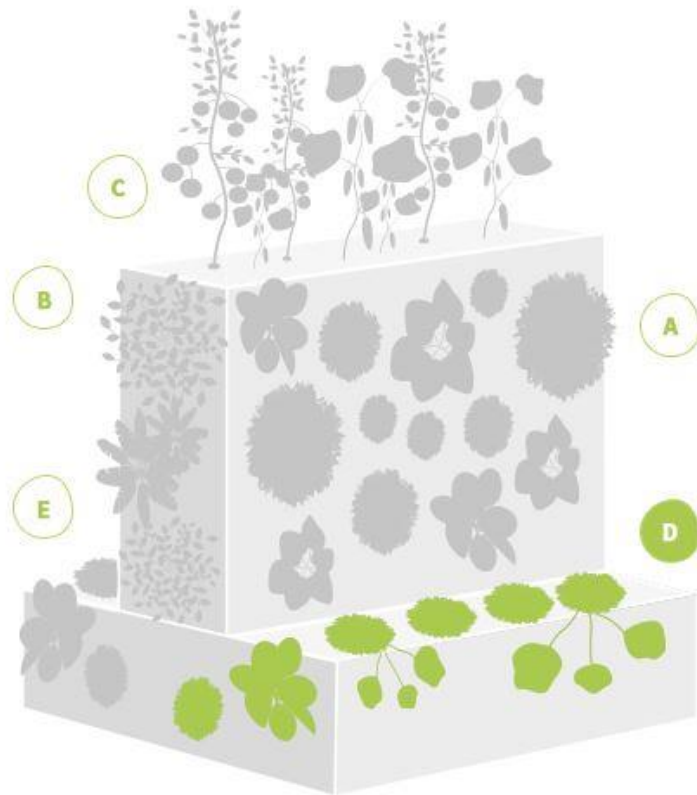
Peas&Love : ferme de prestation (Bruxelles)

Organisation	
Nom de l'entreprise	Peas&Love
Lien du site internet	https://www.peasandlove.com/cameleon-wsl-bxl
Nom du porteur de projet	Jean-Patrick Scheepers Interrogé ici le « Community farmer » (antenne de Paris): Mathias Coursin
Formation et profession	Historique d'entrepreneur pour Jean-Patrick Scheepers / école d'ingénieur en horticulture pour Mathias Coursin
En activité depuis ... années	Printemps 2017
Unité de main-d'œuvre	1
Chiffre d'affaires	Environ 90 000€ pour 200 parcelles
Structure organisationnelle	Société Peas And Love
Partenariat	Partenariat avec des Magasins (Cas de Bruxelles) ou des Hôtels (Cas du Yooma Hotel à Paris)
...	Le concept réside dans des parcelles de 3m ² constituées de grillage de type gabion, de géotextile et de substrat dans lesquels sont cultivées environ 71 espèces différentes. Ces parcelles sont louées à l'année à des consommateurs qui n'ont qu'à cueillir leurs légumes. Un « community Farmer » s'occupe de l'entretien et de la plantation
Situation	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	Magasin Caméléon, à Woluwe-Saint-Lambert (à proximité de Bruxelles)
Zone d'aménagement	Toit d'un grand magasin de vêtement « Woluwe » qui correspondrait à un « magasin d'usine » : capable de proposer des prix avantageux et accueillant parfois des ventes privées
Historique du lieu	Le magasin de a subi par le passé une période de tension (redressement). Des changements ont été opérés dans la politique de l'établissement et le développement de jardins sur les toits a trouver sa place dans les nouvelles orientations du magasin (qui est partenaire de la société Peas&Love).
Surface de l'exploitation en ha	200 parcelles de 3 m ²
Carte (photo satellite des lieux)	

Lien et opportunité avec le contexte urbain	En ce lieu l'entreprise bénéficie d'une clientèle qui n'a ni l'espace, ni le savoir-faire, ni le temps de cultiver ses légumes mais qui est toutefois soucieuse des modes de production. De plus l'offre d'un îlot de verdure « suspendue » est appréciée au milieu de cette zone commerciale. Enfin, la plus forte présence d'une classe aisée en milieu urbain constitue un marché pour la vente d'un « service de jardinage » de ce type.
Les éléments spatiaux à prendre en compte	La portance du toit est le principal facteur limitant. Son accessibilité pour l'aménagement est elle aussi un élément crucial (la possibilité d'installer une grue à proximité du toit, ou la présence d'un monte-charge sont des aspects à prendre en compte pour l'installation du matériel)
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	Crée un îlot de verdure au centre d'une zone commerciale et offrir le service d'une parcelle de jardin à des clients qui n'ont ni le temps ni le savoir-faire pour cultiver leurs légumes.
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Pleine terre	/
Hors-sol	Oui
Animaux	/
Infrastructure de production	Structure de 3m ² en gabion métallique remplie de terre maintenue en place par du géotextile.
Les produits phares	71 produits annoncés pour 3 m ²
% des revenus de l'exploitation liés à la production agricole	100% mais vendu sous forme de service et non de produit
Unité de main-d'œuvre pour la production	1 « community farmer » pour 248 + 26 parcelles (cas du Yooma hôtel et BNP Paribas Real estate à Paris)
...	Le client pratique la self-cueillette sur sa parcelle et son panier est complété par la présence d'un parcelle commune (environ 15% de la surface).
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production
Magasin de vente directe	/
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	Accueil des clients sur le site et réponse à leurs questions
Outils pédagogiques à disposition	Communication sur les réseaux sociaux
Aménagement spécifique	Disposition des mini-parcelles de « manière esthétique » pouvant rappeler un jardin ornemental
% du revenu de l'entreprise	Intervention compris dans l'abonnement
Unité de main-d'œuvre nécessaire	Temps pris sur le temps de travail du « Community Farmer »
...	/
Loisir	qui offre des activités de détente aux citoyens
Type d'événement	/
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	Verdissements des toits et embellissement des bâtiments sur lesquels sont implantés les jardins.

Aménagement spécifique	Besoin de réguler l'accès aux jardins afin que seul les clients puissent y accéder (système de badge généralement mis en place avec le magasin ou l'hôtel propriétaire du toit).
% du revenu de l'entreprise	Non monétarisé
Unité de main-d'œuvre nécessaire	/
Mise en œuvre	
Partenaire	/
Les difficultés rencontrées	Il n'est pas évident de trouver des structures ayant suffisamment de portance. Il a également fallu un certain temps pour concevoir et aménager des micro-parcelles fonctionnelles et productives. Le temps d'installation est relativement long (montage de la structure et remplissage de substrat).
Les facteurs de réussites	La localisation en plein centre-ville est un facteur de réussite puisqu'elle permet de toucher une clientèle aisée. Le fait de pouvoir s'appuyer sur des structures déjà existantes (magasin/hôtel/bureau) a nettement simplifié la chose.
Les opportunités d'être en ou proche de la ville	La localisation en plein centre-ville est un facteur de réussite puisqu'elle permet de toucher une clientèle aisée. Le fait de créer un espace « bucolique » et semi privé (accès réservé aux abonnés) peut créer un attrait pour une population se considérant comme une « élite ». Ceci est d'autant plus vrai en milieu urbain, majoritairement public.





Exploitation agricole de Sauvabelin : Entretien des espaces verts par du bétail
(Lausanne)

Organisation	
Nom de l'entreprise	Exploitation agricole de Sauvablin
Lien du site internet	http://www.lausanne.ch/thematiques/nature-parcs-et-domaines/espaces-verts/parcs-et-promenades/les-sites-de-loisirs/site-de-sauvabelin.html
Nom du porteur de projet	Ville de Lausanne
Formation et profession	
En activité depuis ... années	Depuis 3 ans c'est une exploitation agricole Depuis 10 ans il y a des moutons qui entretiennent 30 ha de prairies disséminées dans la Ville ainsi que de l'élevage d'animaux ProSpecieRara sur le site de Sauvabelin.
Unité de main-d'œuvre	Personnel de la Ville de Lausanne. Equipe agricole nomade, sans centre d'exploitation ni bâtiment propre.
Partenariat	Avec les fermiers de la Ville de Lausanne pour hiverner les moutons
Situation	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	Ville de Lausanne
Zone d'aménagement	Zones à bâtir
Historique du lieu	Site de Sauvablin dédié à l'élevage d'animaux Pro Specie Rara. Jusqu'au XVIII^e siècle, la forêt de Sauvabelin n'est composée que de taillis et de buissons parcourus par le bétail. Un changement intervient en 1858, lorsque les autorités décident de protéger les bois. La Ville se laisse séduire par un projet de lac porté par Société de développement de Lausanne. Il voit le jour en 1888. Le restaurant, lui, suit trois ans plus tard. En 1899, un funiculaire est inauguré entre la place du Vallon et le Signal de Sauvabelin pour faciliter l'accès au centre ville depuis le nord. Il contribuera au succès du site qui devient l'un des hauts lieux de loisirs de la Ville. De nombreux aménagements sont ensuite entrepris tout au long du XX^e siècle pour donner à Sauvabelin l'allure qu'on lui connaît aujourd'hui. Depuis 2006, les biches ont laissé leur parc à de nouveaux locataires: des espèces menacées d'animaux de rente et soutenues par Pro Specie Rara. A quelques encablures, la Tour de Sauvabelin ne passe pas inaperçue. Ouverte au public en 2003, cette construction offre une vue incomparable du haut de ses 35 mètres. Toutefois, l'attraction majeure de Sauvabelin reste le lac.
Surface de l'exploitation en ha	30ha disséminés dans la Ville
Carte (photo satellite des lieux)	Prairies en zone à bâtir

	
Lien et opportunité avec le contexte urbain	Ancrage sur le site de Sauvabelin, lieu de détente des Lausannois depuis le 19 ^{ème} siècle.
Les éléments spatiaux à prendre en compte	Les parcelles à pâturer sont parfois restreintes (une dizaine de moutons par parcelle).
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	Entretien de manière écologiques des parchets et prairies en ville de Lausanne
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Pleine terre	Herbage
Hors-sol	
Animaux	100 Moutons et animaux de race menacées
Infrastructure de production	Pas de bâtiment. Le matériel agricole est stocké sur le domaine de Rovéréaz.
Les produits phares	Vente de viande d'agneau Viande des moutons valorisés dans des saucisses qui sont présentées sur les plateaux apéros de la Ville
Unité de main-d'œuvre pour la production	Une équipe de 4 personnes qui se consacrent également à d'autres tâches que le pâturage de moutons.
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production
Magasin de vente directe	/
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	/
Loisir	qui offre des activités de détente aux citoyens

Type d'événement	/
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	Entretien de 30 ha de prairies
Aménagement spécifique	Clôtures fixes, clôtures mobiles. L'équipe agricole est équipée de bétailière pour déplacer les moutons de pâturage en pâturage. En hiver, ces moutons sont placés dans diverses étables chez des fermiers de la ville.
Unité de main-d'œuvre nécessaire	L'équipe agricole de Sauvabelin compte 4 personnes en moyenne, tous employés communaux. A leur tête un agriculteur professionnel.
Mise en œuvre	
Partenaire	Les différents fermiers de la Ville pour l'hivernage et le fourrage en hiver.
Aide et soutien logistique	Ville de Lausanne
Les facteurs de réussites	Un plus pour l'image de la Ville et pour le respect de l'environnement Volonté de la Ville de passer tous ses domaines en Bio ces prochaines années.
Si c'était à refaire	Rien à changer

Les Bergers Urbains : Entretien des espaces verts par du bétail (Paris)

Organisation	
Nom de l'entreprise	Association Clinamen Nom commercial : Les bergers urbains
Lien du site internet	www.bergersurbains.com
Nom du porteur de projet	4 fondateurs
Formation et profession	Architecte, Ingénieur développement du territoire, paysagiste, osthéoopathe
En activité depuis ... années	2012 (6 ans)
Unité de main-d'œuvre	4 personnes + 80 bénévoles
Chiffre d'affaires	48 000 €
Structure organisationnelle	Association
Partenariat	Municipalités, écoles, ESAT, entreprises, ...
Situation	
Propriétaire du foncier et des bâtiments	Conseil départementale de Seine Saint Denis (93).
Zone d'aménagement	Pour le site principal de bergerie : parc Georges Valbon de La Courneuve Les moutons pâturent de parcs en parcs (ou espaces verts) et de villes en villes principalement en région parisienne. Pour l'atelier maraichage collaboratif : parc du Sausset à Villepinte
Historique du lieu	Parc municipaux, bases de loisirs, maison de parc...
Surface de l'exploitation en ha	Le parc de la Courneuve fait 400 ha (les moutons évoluent dans plusieurs parties du parc, mais n'utilisent pas tout). L'exploitation est itinérante, elle exploite finalement de grandes surfaces dans les différentes villes où les moutons pâturent. Pour le jardin maraicher permacole : 6000 m ²

Carte (photo
satellite des lieux)

Plan du parc départemental Georges-Valbon



Plan du parc départemental du Sausset



Le jardin collaboratif du parc du Sausset est indiqué par le cercle rouge.

Lien et opportunité avec le contexte urbain

Les objectifs principaux de l'association sont :

- Gestion alternative des espaces verts urbains
- Sensibilisation des habitants des zones urbaines denses (dépourvues d'agriculture) à la mal bouffe
- Promotion des pratiques paysannes
- Positionner la nature en ville (déplacement des animaux, maraichage, ...) pour tirer profit autrement des espaces verts

Les éléments spatiaux à prendre en compte	- Manque de diversité de plantes dans le parc de la Courneuve, pollution et parasites des moutons qui en temps normal « se soigne en recherchant des plantes particulières à la campagne. Ces plantes se trouvent aussi en ville, mais sont présentes là où on trouve ces « mauvaises herbes » : sur les chemins, aux abords des bâtiments, près des parkings. ➔ Les moutons doivent bouger, transhumer d'un endroit à un autre et manger en se déplaçant.
Missions-Fonctions-Prestations	
Les objectifs et les missions	Favoriser les échanges lors de la transhumance Conseil et accompagnement lors du pâturage au sein d'une entreprise Formation professionnelle Gestion des espaces verts Jardins collaboratif
Type de production	qui produit des denrées alimentaires en milieu urbain
Pleine terre	Maraichage en permaculture sans traitement et sans travail du sol
Hors-sol	/
Animaux	Une trentaine de Brebis + agneaux 80 MOUTONS Races rustiques 10 POULES Poules pondeuses 1 CHIEN DE TROUPEAU Berger des Pyrénées 1 TRACTEUR Renault N73 1 REMORQUE BÉTAILLÈRE Magnum double étage OUTILS TRADITIONNELS Techniques paysannes ancestrale
Infrastructure de production	Les espaces verts de Paris et de sa banlieue, Une bergerie parc de la Courneuve Les jardins au parc de la Sausset à Villepinte
Les produits phares	Merguez d'agneau, viande d'agneau, pelote de laine, légumes 800 kg de viande en tout

% des revenus de l'exploitation liés à la production agricole	Environ 30 %
Unité de main-d'œuvre pour la production	1 ETP + les bénévoles
Commercialisation	qui vend des produits agricoles autres que sa propre production
Paniers contractuels	Propose une partie de la viande à l'AMAP courts circuits
Professionnels / vente en circuits courts	Entreprises, vente aux particuliers
Self cueillette	Pour les jardins
Commande	Oui / livraison
% du revenu de l'entreprise lié à la commercialisation	0 % : ne revendent pas de produits autres que les leurs
Unité de main-d'œuvre nécessaire	1 ETP
Sensibilisation	qui informe sur les aspects alimentaires et les pratiques agricoles
Type de prestation	• Formation professionnelle • Ateliers pédagogiques : Les Bergers Urbains animent des séances de paysannerie collaborative pour permettre la transmission de savoir-faire ancestraux • Atelier filage de la laine, atelier semis, botaniques et cueillette, atelier fauche
Outils pédagogiques à disposition	Poulaillers éphémères, matériel de transformation, tracteurs.
Aménagement spécifique	une serre, du matériel de filage, ...
Loisir	qui offre des activités de détente aux citadins
Type d'événement	Transhumance
% du revenu de l'entreprise	0
Unité de main-d'œuvre nécessaire	2 personnes
Aménagement	qui entretient et verdit les espaces urbains
Type de prestation pour l'entretien des espaces verts	• Opération luzerne • Les Bergers Urbains s'installent avec leur troupeau dans votre ville pour quelques jours et tissent des liens fertiles.
Aménagement spécifique	Bergerie éphémère
% du revenu de l'entreprise	40 %
Unité de main-d'œuvre nécessaire	1 ETP + bénévoles

Mise en œuvre	
Partenaire	Le département 93 et les communes de La Courneuve, Villepinte, ... Association française d'agriculture urbaine professionnelle AFAUP
Aide et soutien financier	Subvention du département 93 et de la Région Ile de France Dons et cotisation
Les difficultés rencontrées	• Ne pas avoir de ferme sur un lieu fixe. • Les communes qui prêtent leur parc aimeraient que les moutons soient cloisonnés / parqués alors que la volonté de l'asso est de ne pas avoir de lieu fixe, d'aller à la rencontre des habitants, de transhumer.
Les facteurs de réussites	• L'intérêt des Hommes pour les animaux en ville. L'association est bien accueillie. • Proposer des services d'entretien des espaces verts mais ne pas se contenter de cela comme recette. En effet l'asso valorise les agneaux et les moutons en viande, travaille la laine pour la vendre et a développée en parallèle (2014) un jardin collaboratif.
Les opportunités d'être en ou proche de la ville	La proximité des habitants qui sont vigilants aux animaux. La densité des entreprises qui ont des espaces verts à entretenir L'interdiction croissante du désherbage chimique dans les villes.
Les contraintes d'être en ou proche de la ville	Même si les animaux sont civilisés à la ville, ses habitants et son trafic, la transhumance est plus difficile que dans un alpage. La qualité et la diversité de la flore n'est pas aussi riche ou diverse qu'en alpage et n'est pas concentré sur une même zone de pâture.